

Université Abderrahmane Mira de Bejaia
Faculté Des Sciences Economiques, Commerciales et Science de
Gestion
Département Des Sciences des Gestion

MEMOIRE de Fin de Cycle

En vue de l'obtention de diplôme de Master en Science de Gestion

Option : Entrepreneuriat

Thème

Le Rôle du CNAC dans la création de l'entreprise

Cas : CNAC de Wilaya Bejaia.

Réalisé par :

Chettab Lynda

Zeggane Amel

Encadré par :

Mme Hamittouche. F

Devant les jurys composé de :

- Présidente : Mme MEKHMOUKH. S
- Examineur : Mr OUKACI. M

Année Universitaire : 2018/2019

Remerciements

Au terme de notre travail, il nous est particulièrement agréable d'exprimer ici notre reconnaissance envers tous ceux qui ont rendu possible ce travail.

Nous remercions Dieu tous qui nous a donné le courage et la volonté pour préparer ce modeste travail.

Nous remercions nos parents pour leur soutien et leur patience, et à nos très chers amis qui ont été, ainsi que de mon côté.

Nos vifs remerciements vont à notre promoteur, Mme Hamittouche, pour la patience, l'aide et le temps qu'il nous a consacré, c'est grâce à ses orientations et ses conseils précieux que nous avons pu mener à bien nos recherches, qu'il trouve ici l'expression de notre profonde gratitude.

Nos remerciements s'adressent aux membres du jury ; d'avoir accepté d'évaluer ce travail et dont les remarques vont sûrement permettre de consolider ce travail.

Nous remercions également les entrepreneurs qui ont accepté de répondre à nos questions, pour leur collaboration soignée.

Un grand merci à vous tous

Dédicace

Je dédie ce modeste travail :

J'adresse ma plus profonde gratitude à mes chères parents et

Plus particulièrement à ma très chère mère qui m'a soutenu

Tout au long de mon existence et c'est avec émotion que je

Leurs exprime toute mon affection, mon admiration et mes

Profonds respects, je leur témoigne une grande

Reconnaissance et un profond respect.

A mes frères : Kader, Madani

A mes anges : Aya, Iselam, Rassim

A mes chères copines : ma binôme, ma très chérie Dihia, et wardia

A tous ceux qui ont marqué leurs existences dans ma vie

Que mon dieu vous protège pour moi

Lynda.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail :

J'adresse ma plus profonde gratitude à mes chères parents et

Plus particulièrement à ma très chère mère qui m'a soutenu

Tout au long de mon existence et c'est avec émotion que je

Leurs exprime toute mon affection, mon admiration et mes

Profonds respects, je leur témoigne une grande

Reconnaissance et un profond respect.

A mes chères sœurs : Sabrina, Salima, Fouzia

A mes frères : Chafaà et ca femme, Farines, Et Zahir.

A mes anges : Ferhat, Baya et Houria.

A mon grande soutien : Merouane.

A mes chères copines : ma binôme, et aussi a Samira, Siham, Nouna, Thiziri

A mes deux grandes mères

A tous ceux qui ont marqué leurs existences dans ma vie

Que mon dieu vous protège pour moi

Amel

Liste des abréviations

- ANGM** : Agence Nationale de Gestion du Micro- crédit
- ANSEJ** : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes
- APSI** : Agence de Promotion de soutien et de Suivi des Investissements
- ALEM** : Agence Local de l'Emploi.
- ANDI** : Agence Nationale de Développement de l'Investissement
- BNA** : Banque Nationale Algérie.
- BTPH** : Bâtiments et Travaux Publics et Hydraulique.
- CNAC** : Caisse Nationale D'Assurance Chômage
- CNAS** : Centre National d'assurance Social.
- CNI** : Le conseil National de l'Investissement
- CSVF** : Comité de Sélection, de Validation et de Financement des projets d'investissement
- CATI** : Centres d'Appui au Travail Indépendance
- CDI** : contrat pour une durée indéterminée
- CAP** : Croissance Autonomie Pérennité
- DAS** : Direction de l'Action Sociale.
- EURL** : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée.
- FAI** : Fond d'Appui aux Investissements.
- IFU** : Impôt Forfaitaire Unique.
- OCDE** : Organisation de Coopération et de Développement Economique.
- ONS** : Office National de Statistique.
- PME** : Petit et Moyenne Entreprise .
- PE** : Petite Entreprise.
- TPE** : Très Petite Entreprise.
- P.I.C** : Pérennité, Indépendance, Croissance .
- PNR** : Prêt Non Rémunéré.
- PMI** : Petite et Moyenne Industrie.

- PNR-LO** : Prêt Non Rémunéré « location ».
- PNR-CG** : Prêt Non Rémunéré « cabinet groupe ».
- PSCE** : Plan de Soutien la Croissance Economique.
- PAS** : Plan d'Ajustement Structurel.
- QCM** : Question à Choix Multiple.
- R-D** : Recherche et Développement.
- SARL** : Société à Responsabilité Limitée .
- SNC** : Société en Nom Collectif.
- SPA** : Société Par Action.
- TTC** : Toutes Taxes Comprises.
- TVA** : Taxe sur la Valeur Ajouté.
- VAP** : Validation des Acquis Professionnels.

Sommaire

Introduction générale	1
Chapitre 1 : Concepts relatifs à l'entrepreneuriat	3
Introduction.....	3
Section 1 : les approches et les motivations de l'entrepreneuriat.....	3
Section 2 : L'entrepreneur, l'esprit de l'entreprise et la création de l'entreprise.....	9
Conclusion.....	20
Chapitre 2 : La dynamique entrepreneuriale et la création des entreprises en Algérie	21
Introduction.....	21
Section 1 : Les PME en Algérie.....	21
Section 2 : Les dispositifs et les structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat en Algérie.....	29
Conclusion	34
Chapitre 3 : Fonctionnement du dispositif CNAC	35
Introduction.....	35
Section 1 : La présentation de l'organisme CNAC-Bejaia.....	35
Section 2 : Les démarches du financement via l'organisme CNAC.....	43
Conclusion.....	48
Chapitre 04 : Evaluation du dispositif CNAC-Bejaia	49
Introduction.....	49
Section 1 : Contribution CNAC-Bejaia en matière de création d'entreprise.....	49
Section 2 : Méthodologie de l'enquête et analyse des résultats.....	56
Conclusion.....	70
Conclusion générale	72
Bibliographie	
Liste des tableaux	
Annexe	
Table des matières	
Résumé	

Introduction générale

Introduction générale

Introduction générale

L'entrepreneuriat est un domaine de recherche qui a eu un regain d'intérêt, en raison de son rôle de plus en plus important. En tant que phénomène économique et social, l'entrepreneuriat redynamise les entreprises, contribue à les renouveler et participe à la création de l'emploi. En tant que discipline académique, il est l'action de s'engager dans le projet qui implique le risque. Ainsi, l'entrepreneur est décrit comme un preneur de risque, un coordinateur de ressources rares et un innovateur.

Les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle primordial dans toutes les économies aussi bien développées que celles en développement. Ces entreprises, depuis quelques années, sont devenues des acteurs importants de l'économie et un moteur de croissance économique. Les PME sont de plus en plus au centre des politiques industrielles et des préoccupations des puissances publiques soucieuses d'assurer la croissance économique et d'encourager l'emploi, et ce en libérant et en encourageant les initiatives individuelles d'entreprendre.

L'entrepreneuriat a été associé à une idée très tentante celle de la création d'entreprise comme une solution à la résorption de chômage et comme celle de création et d'évolution efficace d'un marché. L'Algérie a redoublé d'efforts afin de mettre en place un climat économique général propice à la création des entreprises, à l'exemple de tous les organismes nationaux créés à l'exemple de l'ANSEJ (L'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes), l'ANDI (L'Agence National de Développement de l'Investissement) , la CNAC (La Caisse Nationale D'Assurance Chômage), l'ANGEM (L'Agence Nationale de Gestion du Micro- Crédit)... qui sont des dispositifs de promotion de l'initiative individuelle et de stimulation de l'activité entrepreneuriale et du goût d'entreprendre leur image.

Le but de notre réflexion consiste à étudier l'activité entrepreneuriale, en portant une attention particulière sur la contribution des organismes d'aide à la création des entreprises, en particulier le dispositif CNAC-Bejaia. Pour mieux expliquer la dynamique entrepreneuriale privée à Bejaia, notre étude va porter sur la question principale suivante :

« Quel est le rôle joué par la CNAC dans la dynamique entrepreneuriale dans la wilaya de Bejaia ? »

Introduction générale

De cette question principale, découlent des questions secondaires dont les deux suivantes :

- Quelle est la procédure de financement de création d'entreprises via l'organisme CNAC-Bejaia ?
- Les entreprises de la wilaya de Bejaia font-elle appel à l'organisme CNAC en matière de financement ?

Pour mener notre travail de recherche, nous proposons les hypothèses suivantes :

- **Hypothèses 1 :** La CNAC-Bejaia adopterait une démarche formalisée pour l'octroi du financement de création d'entreprise.
- **Hypothèses 2 :** La CNAC-Bejaia serait une solution pour faire face à la fragilité financière des entreprises de la wilaya de Bejaia.

Pour réaliser ce travail de recherche et répondre aux questions posées, nous avons adopté une démarche basée sur la recherche documentaire à travers la consultation d'ouvrages, revues et textes réglementaire relatifs à ce sujet. Cette démarche a été appuyée conjointement par un stage pratique au sein de la CNAC-Bejaia et une enquête sur le terrain que nous avons mené auprès d'un échantillon composé de (30) micro-entreprises.

Nous avons divisé notre mémoire en quatre chapitres. Le premier chapitre sera consacré à la présentation de concepts de base sur les notions d'entrepreneuriat et d'entrepreneur. Le deuxième chapitre retrace la dynamique entrepreneuriale en Algérie. Le troisième chapitre est dédié au fonctionnement de l'organisme CNAC. Enfin, le dernier chapitre s'articule autour de la présentation du CNAC-Bejaia à travers des certain nombre de statistiques et à l'enquête de terrain que nous avons menés auprès de quelques PME de la wilaya de Bejaia créées dans le cadre de ce dispositif.

Chapitre 01

Les concepts de base

Sur la théorie entrepreneuriale

Chapitre 01 : Concepts relatifs à l'entrepreneuriat

Introduction

L'entrepreneuriat est devenu aujourd'hui un enjeu majeur pour la quasi-totalité des pays. Les divers avantages qui gèrent justifient l'intérêt grandissant qu'il provoque. Par ailleurs, à côté de son contribution dans la création d'emploi et du renouvellement du tissu économique, l'entrepreneuriat peut apporter de l'intérêt aux individus qui peuvent trouver dans des situations entrepreneuriales des sources de satisfaction.

Le mot entrepreneur constitue la racine du terme qui définit la discipline de l'entrepreneuriat, l'intérêt porté à ce domaine est lié au renouveau d'attention pour la petite entreprise dont l'entrepreneur est le personnage principal.

Dans ce chapitre qui sera consacré les concepts de base sur la théorie entrepreneuriale, nous allons présenter dans un premier lieu (section 1) ; les approches de l'entrepreneuriat et dans la section 2, on se focalisera sur ces concepts de base sur ; l'entrepreneuriat, l'entrepreneur, l'esprit de l'entreprise et création de l'entreprise.

Section 1 : Les approches et les motivations de l'entrepreneuriat

Dans cette section nous présenterons les différentes approches liées à l'entrepreneuriat et les motivations des entrepreneurs.

1- Les différentes approches de l'entrepreneuriat

Fayolle montre que le concept de « l'entrepreneuriat » peut avoir trois problématiques qui vont bien exprimer cette notion.

a) l'entrepreneuriat en tant qu'objet de recherche :

Ce champ s'intéresse aux comportements individuels ; organisationnels ; projet... du concept.

b) l'entrepreneuriat en tant que domaine d'enseignement :

Ce champ est basé sur les connaissances utiles et spécifiques afin d'entreprendre.

c) l'entrepreneuriat fonctionnelle des économistes :

Ce champ est basé sur les résultats de l'acte d'entreprendre comme la création d'entreprise ou son renouvellement (entreprise).

Si on parle sur le champ de l'entrepreneuriat et son étude on trouve que Fayolle(2004¹), a distingué trois questions fondamentales qui peuvent résumer une partie importante de l'activité de recherche et ses trois questions sont proposées par Stevenson et Jarillo (1990) et ce

¹FAYOLLE. A, « Entrepreneuriat : Apprendre à entreprendre », DOUND, paris, 2004, p10.

Chapitre 01 : Concepts relatifs à l'entrepreneuriat

triple questionnement chaque un d'entre eux donne naissance à quelque chose ou intéresse comme :

« What happens when entrepreneurs act ? » s'intéresse à des économistes et l'environnement social.

« Why do entrepreneurs act ? » c'est l'approche qui est centrée sur les individus et grâce à elle que l'entrepreneuriat plusieurs recherches.

« How do entrepreneurs act ? » c'est des gestionnaire qui ont poussé les chercheurs à s'intéresser ce que l'entrepreneur fait et pas à ce qu'il est.

On peut mentionner plusieurs approches aux perspectives théorique et méthodologiques comme :

1.1- L'approche fonctionnelle des économistes

Cette approche est basé sur la littérature économique de concept d'entrepreneuriat e ça base historique. Et tout cela c'est à travers les écrits de :

Richard .Cantillon (2010 ; p02), « *l'entrepreneur et agent de direction de la production et de commerce qui supporte seul les risques liés au contraintes de marche et aux fluctuations des prix. L'entrepreneur Cantillon effectue des achats à des prix certains pour se procurer toutes les ressources nécessaires à sa production. Ses ventes et ses recettes sont, par contre, aléatoire, ce qui rend incertain l'espérance de profit ²* »

Jean-Baptiste Say, est le deuxième économiste à s'être intéressé aux activités de l'entrepreneur, dont il dit « *l'entrepreneur est avant tout un preneur de risques qui investit*

² Cantillon (1755), cité dans TOUTAIN O., « Entrepreneuriat, territoire et développement économique : une question de configuration ou de dosage ? », cahier de recherche « l'art d'entreprendre » N°2/10 EM Lyon, 2010, p02.

Chapitre 01 : Concepts relatifs à l'entrepreneuriat

son propre agent et coordonne des ressources qu'il se procure pour produire des biens. Il crée et développe des activités économiques pour son propre compte³ »

L'entrepreneur est une figure centrale du développement économique, c'est lui l'argent du changement notamment en réalisant de nouvelles combinaisons productive. Tout cette définition est suite à la vision de Schumpeter qui est un véritable père du champ de l'entrepreneuriat et cela dans sa publication de sa théorie de l'évolution économique. Ensuite la vision de Schumpeter (1935) « *l'essence de l'entrepreneuriat se situe dans la perception et l'exploitation de nouvelles opportunités dans le domaine de l'entreprise... cela a toujours à faire avec l'apport d'un usage différent de ressources nationales qui soustraites de leur utilisation naturelle et sujettes à de nouvelles combinaisons⁴ »*

1.2-L'approche centrée sur les individus

Cette approche est déférente par rapport aux autres ; car elle vise la personnalité les comportements et les motivations personnelles, elle est basée sur la caractéristique psychologique de l'entrepreneur. C'est pour cela ; l'auteur MCCLELLAND propose une théorie dans lequel il dit que l'entrepreneur est un individu qui n'a pas besoin d'accomplissement « *une forte confiance en eux, une capacité à résoudre seul les problèmes et qui s'orientent vers des situations caractérisées par des risques modérés et un retour rapide du résultat de leurs actions⁵ »*.

Plusieurs recherche qui ont été faite dans le domaine de cette approche mais pour rien car elle n'a pas pu à être expliquer le comportement de l'entrepreneur et son complexe ; c'est pour cela en 1961 l'auteur MCCLELLAND a critiqué la théorie de Schumpeter disant que l'entrepreneur est un simple gestionnaire par forcément un preneur de risque.

1.3-L'approche basée sur les processus

- « l'entrepreneur localise une opportunité d'affaire »
- l'entrepreneur accumule des ressources ;
- l'entrepreneur fait marchander des produits et des services ;
- l'entrepreneur produit des produits ;
- L'entrepreneur construit une organisation ;

³ FAYOLLE A, « Introduction à l'entrepreneuriat », Paris : DUNOD, 2005, p10.

⁴ Idem, 10.

⁵FAYOLLE A, 2005, OP .CITE, p12.

Chapitre 01 : Concepts relatifs à l'entrepreneuriat

-l'entrepreneur répond aux exigences du gouvernement et de la société⁶»

Le processus entrepreneurial peut être défini de la façon suivante : « *le processus entrepreneurial englobe toutes les fonction, activités et action associés avec la perception d'une opportunité et la création d'une organisation*⁷ »

a) La conception d'émergence organisationnelle

L'émergence organisationnelle, qu'on peut qualifier de naissance de nouvelles organisations permettant aux individus de créer de nouvelles entités, est un concept souligné par Gartner qui définit l'entrepreneuriat comme étant un processus consistant à créer et organiser de nouvelles activités.

b) la conception d'opportunité entrepreneuriale

Dans cette conception, l'entrepreneuriat est lié aux opportunités qui se retrouvent dans la nature. L'entrepreneur dans ce cas, découvre les opportunités, se les approprie et les transforme en réalité économique. Comme à la première conception, cette approche présente son intérêt sur l'émergence mais cette fois-ci sur l'émergence d'une nouvelle activité qui n'est pas nécessairement liée à l'émergence d'une nouvelle organisation. L'activité est constituée d'un ensemble d'idées entrepreneuriales, elle peut être reconsidérée nouvelle si elle présente une nouvelle combinaison d'idées existantes ou encore si elle crée une nouvelle idée qu'elle combine avec les idées préexistantes.

Mais Fayolle(2005⁸) est contre le fait que l'opportunité entrepreneuriale est le point de départ. Il pense plutôt à sa construction au cours du processus de création de l'activité.

c) La conception de BRUYAT(1993)

Pour BRUYAT, « *l'objet scientifique étudié dans le champ de l'entrepreneuriat est la dialogique individu/création de valeur*⁹ ». Cette dialogique peut être définie comme suit : « *l'individu est une condition nécessaire pour la création de valeur, il en détermine les modalités de production, l'ampleur... il en est l'acteur principal. Le support de la création de valeur, une entreprise par exemple, est la « chose » de l'individu, nous avons :*

INDIVIDU  CREATION DE VALEUR

La création de valeur, par l'intermédiaire de son support, investit l'individu qui se définit, pour une large part, par rapport à lui. Elle occupe une place prépondérante dans sa vie (son

⁶FAYOLLE A, 2005, OP.CITE, p14.

⁷ Idem, p14.

⁸ Idem. P 14.

⁹ BRUYAT CHRISTIAN. « Création d'entreprise : contributions épistémologiques et modélisation ». Thèse pour le doctorat en sciences de gestion, Université Pierre Mendés France (Grenoble 2), France, 1993, p.57.

Chapitre 01 : Concepts relatifs à l'entrepreneuriat

buts, ses moyens, son activité,.....), elle est susceptible de modifier ses caractéristiques (savoir-faire, valeurs attitudes,.....), nous avons :

CREATION DE VALEUR ————— INDIVIDU¹⁰ »

Pour bruyat, le système entrepreneurial s'inscrit dans une dynamique de changement, ou l'individu est observé à la fois comme étant l'acteur de la création de la valeur et l'objet de la création de valeur. Ce système entrepreneur (individu/création de valeur, création de valeur/individu) est en interaction avec son environnement « un système ouvert », il subit ses menaces mais forte heureusement qu'il saisit les opportunités.

2 - Les motivations influences de la décision à la création d'entreprise

Le créateur requiert la culture entrepreneuriale dans des modèles issus de l'environnement familial ou du voisinage. Il subit les influences variables. Sa manifestation suppose aussi une culture locale, ou même des antécédents familiaux ethniques et professionnels. Aces variables environnementales, il faut ajouter les motivations de l'entrepreneur. On peut alors citer, entres, l'ambition, l'insatisfaction au travail, les charges de la famille, le manque d'intégration. C'est ce que Julien¹¹ appelle des « déclencheurs » individuels, familiaux, sociaux ou organisationnels.

A cote de ces facteurs socioculturels, il faut citer les facteurs politiques et économiques l'environnement appuie l'entrepreneur et le soutien, il lui apporte une aide matérielle et immatérielle.

2.1-Les motivations psychologiques

Plusieurs études viennent confirme l'importance de la dynamique psychosociologique dans la création des nouvelles entreprises¹². Ainsi, d'après Claude Bourg, il faut « *une bonne dose de raison, d'immodestie, d'extravagance, de foi quasiment fanatique et d'agressivité et une solide dose d'inconscience* ¹³ ».

2.1.1-Besoin d'indépendance

Nombre d'études révèlent que le désir d'être indépendance et autonome est l'explication fréquemment donnée comme motif de création d'une nouvelle entreprise. Selon

¹⁰ Ibid., p59.

¹¹ JULIEN.P.A, « Les PME ; Bilan perspectives », Edition Economica, Paris, 1997, p15.

¹² GASSE.Y, « L'influence des milieu dans la création de l'entreprise », centre d'entrepreneuriat et de PME. Québec, université Laval, 2003, p52.

¹³ TRANIE.J-P, « Les chemins de la réussite », éd Robert Laffont, Paris 1987, p166.

Chapitre 01 : Concepts relatifs à l'entrepreneuriat

A.SHAPERO, les premiers mobiles de l'entrepreneur sont le besoin d'indépendance, le désir d'être son propre patron et l'aspiration à l'autonomie¹⁴.

2.1.2-Besoin d'accomplissement

De nombreux auteurs font du besoin d'accomplissement ou de réalisation une motivation entrepreneuriale dominante¹⁵. Ce besoin d'accomplissement peut se voir associé à une volonté de créer quelque chose de nouveau (DONCKELS, 1989)¹⁶ ou d'appliquer des connaissances acquises antérieurement.

2.2-Les motivations sociologiques

L'environnement contraint ou influence la création de deux manières que cela soit en le conduisant naturellement à créer son entreprise ou en inhibant ce processus.

2.2.1-Le milieu familial

Plusieurs recherches telles que BLANCHFLOWER.D.G et OSWALD.A.J, (1998)¹⁷ indiquent que les entrepreneurs proviennent le plus souvent de familles où les parents ou autres personnes proches sont eux même dans les affaires et qu'ils considèrent comme des modèles à imiter.

2.2.2-L'éducation et l'expérience antérieure

L'éducation permet de doter l'entrepreneur de compétences et de connaissances très utiles, même décisives pour la concrétisation de son projet.

2.2.3-Le territoire

Un territoire peut constituer un pôle d'attraction entrepreneuriale grâce à la disponibilité d'atouts naturels (la taille, la qualité et la diversité du territoire, la richesse des sols et des sous-sols, la disponibilité en eau, la douceur du climat) et aux diverses infrastructures de base (aéroport, réseau d'énergie....)

2.3-Les motivations économiques

Les facteurs économiques sont les ressources informationnelles, humaines, technologiques. Ils occupent une position clé dans la démarche entrepreneuriale.

¹⁴ FAYOLLE.A, « Le métier de créateur », éd d'organisation, 2003, p61.

¹⁵ Ibid. p64.

¹⁶ DONCKERLS.R, « *New entrepreneurship ; lessons from the past* », perspectives for the futur, Edition Entrepreneurship et régionale Développement, volume n°1, 1989, p75-84.

¹⁷ BLANCHFLOWER.D.G et OSWALD.A.J, « What makes an Entrepreneurship ? », Journal of Labor Economics, 16/1, 1998, p26-60.

2.3.1-Les ressources humaines

Une région, où la main d'œuvre est qualifiée ou bon marché, voit forcément son taux de création d'entreprise s'accroître.

2.3.2-Ressources financières

La disposition d'un capital financier de départ encourage l'entrepreneuriat.

2.3.3-Accessibilité au marché

L'existence de marchés ouverts influence positivement la création d'entreprise. Cependant, il existe des marchés ouverts mais encombrés, d'autres sont fermes ou très réglementés.

Les réseaux personnels et professionnels constituent des éléments facilitateurs face à des situations difficiles. Ceci justifie parfaitement le vieux diction qui dit : « ce que vous connaissez est bien moins utile que les personnes que vous connaissez ¹⁸ ».

2.4-Les motivations politiques

Les politiques publiques produisent un environnement qui est plus ou moins favorable à l'entrepreneuriat. Ces politiques concernent les aspects réglementaires, la fiscalité et les revenus ainsi que des domaines particuliers.

Des politiques actives peuvent paraître nécessaires afin de stimuler l'entrepreneuriat chez les populations spécifiques¹⁹ : femmes, jeunes ou dans des zones géographiques spécifiques, ou encore sur certains marchés de haute technologie et de R-D.

Section 2 : L'entrepreneur, l'esprit de l'entreprise et la création de l'entreprise

Dans la littérature, le terme « entrepreneuriat » renvoie tantôt à l'environnement de la création d'activité, tantôt à l'entrepreneur lui-même et tantôt à l'esprit de l'entreprise ou à l'action d'entreprendre, voire au résultat de cette action, l'organisation créée, reprise ou transformée.

1-L'entrepreneuriat

1.1-Définition

¹⁸ FAYOLLE.A, Op citée, p67.

¹⁹ BOUABDELLAH.KH et ZOUACHE.A, « Entrepreneuriat et développement économique », Les cahiers du Cread, n°73, Alger, 2005, p21.

Chapitre 01 : Concepts relatifs à l'entrepreneuriat

Plusieurs auteurs et chercheurs dans le domaine ont essayé d'apporter une définition pour le concept.

Parmi ces auteurs, nous citons Thierry Verstraet (2000, p11) « *l'entrepreneuriat est un phénomène très complexe pour être réduit à une simple définition ; son intelligibilité nécessitant une modélisation. Cette complexité exclut la possibilité d'une délimitation stricte et univoque des frontières sémantiques*²⁰ ».

D'après Fayolle et Filian « *l'entrepreneuriat : c'est le processus par le quel des personnes prennent conscience que le fait de posséder leur propre entreprise constitue option ou une solution viable, ces personnes pensent à suivre pour devenir un entrepreneur et se lancent dans la création et le démarrage d'une entreprise*²¹ ».

L'entrepreneuriat est le plus considéré comme un élément clé des performances économiques, non pas simplement dans la zone OCDE mais dans le monde entier. Cet élément clé joue un rôle structurel et dynamique important dans toutes les économies. Les pouvoirs publics s'efforcent donc d'optimiser la contribution de l'entrepreneuriat à la réalisation des objectifs essentiels de leur action²².

1.2- Les forme de l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat prend plusieurs formes, nous pouvons citer ces éléments qui donne une définition claire a ces formes²³.

✓ **Création pure d'entreprises**

Une création est dite pure si l'activité exercée ne constitue pas la poursuite d'une activité de même type exercée antérieurement au même endroit par une autre entreprise.

✓ **Reprise d'entreprise**

Achat, dotation ou héritage d'une entreprise existante.

✓ **Essaimage**

²⁰ VERSTRAET. T, « histoire d'entreprendre : les réalités de l'entrepreneuriat », édition EMS, 2000, p11.

²¹ BERREZIGA A et MEZIANE A : « la culture entrepreneuriale chez les entrepreneurs algériennes », colloque national sur les stratégies d'organisation et d'accompagnement de PME en Algérie », p3.

²²OCDE «**promouvoir l'entrepreneuriat et les pme innovantes dans une économie mondiale** : vers une mondialisation plus responsable et mieux partagée », 2^{ème} Conférence des Ministres en charge des PME Istanbul (Turquie), 2004, p9.

²³JULIEN PA. Et Josée St-Pierre (2015), « Dynamiser le développement Régional par L'entrepreneuriat », Presse du l'université du Québec Canada, p62.

Chapitre 01 : Concepts relatifs à l'entrepreneuriat

Pratique par laquelle une entreprise favorise le départ de certains de ses salariés et les aides a crée leur propre entreprise.

✓ **Développement et croissance d'une entreprise**

Nouveaux débouchés commerciaux (produit, service, procédure) ou mise en application de meilleurs moyens de répondre à la demande du moment.

✓ **Intrapreneuriat**

Développement de nouveaux projets ou des nouvelles activités actuelles, à partir d'une entreprise existante, quelle que soit la taille de cette entreprise.

✓ **Développement et multiplication des entreprises**

Point de vue économique de l'entrepreneuriat, notamment de SHUMPETER dans la théorie de la destruction créatrice, qui ne se résume pas à la création d'une entreprise, mais aussi a son développement et à la transformation de celle-ci tout au long de sa vie, mais qui peut s'appliquer aussi à la multiplication avec des entrepreneurs qui créant plusieurs entreprises.

1.3-La conception du l'entrepreneuriat selon les paradigmes

Pour contourner la difficulté lies à la définition de ce concept « polysémique », Fayolle et Verstraet (2004)²⁴ proposent de classer les différentes définitions proposées par les auteurs selon quatre paradigmes seront présentés dans ce qui suit.

➤ **Le paradigme de la création de la valeur**

Souvent l'entrepreneuriat est considéré comme porteur de richesse et d'emploi pour la nation, ou bien globalement de la valeur. Ses enjeux économiques sociaux sont relevés depuis longtemps, ainsi plusieurs études s'efforcent de démontrer l'existence de liens forts entre les activités entrepreneuriales et la croissance économique dans de nombreux pays. Ainsi, plusieurs auteurs insistent sur l'importance des apports de l'entrepreneuriat à l'économie.

La création de valeur a été empiriquement identifiée comme un thème situé au cœur de l'entrepreneuriat par BRUYAT (1993) : « *l'objet scientifique étudié dans le champ de l'entrepreneurship est la dialogique individu/création de la valeur*²⁵ ».pour cet auteur, le champ de l'entrepreneuriat s'ancre dans la relation liant un individu et la valeur nouvelle que ce dernier crée ou peut créer.

➤ **Le paradigme de la création d'organisation**

²⁴ NADIA RAJHI « conceptualisation de l'esprit entrepreneurial et identification des facteurs de son développement dans l'enseignement supérieur tunisien », p31.

²⁵ BRUYAT.C, (1993), op cit, p 57

Chapitre 01 : Concepts relatifs à l'entrepreneuriat

Ce courant de pensée définit l'entrepreneuriat comme la création d'une organisation, dans cette perspective la création d'une organisation n'est pas synonyme de la création d'une entreprise au sens restrictif du terme, ce que la modélisation du présent paradigme dépasse maintenant largement. Pour Verstraet(2003) : « *l'entrepreneuriat est vu comme un phénomène conduisant à la création d'une organisation impulsée par un ou plusieurs individus s'étant associés pour l'occasion*²⁶ ». Selon cet auteur, l'entrepreneur est vu comme une création d'organisation, l'entrepreneuriat comme une dialectique entre l'entrepreneur et l'organisation. L'étude de l'entrepreneuriat ne s'inscrit pas dans une disjonction analytique de l'organisation mais nécessite une pensée systémique intégrant l'action, le résultat en découlant et l'entrepreneuriat fait naître. L'auteur relève que diverses formes organisationnelles peuvent naître du phénomène entrepreneurial et le fait que l'apparition d'une entité peut n'être qu'un jalon dans l'impulsion d'un phénomène plus large.

➤ Le paradigme de l'innovation

Dans la lignée des travaux de Schumpeter, ce courant accorde une importance capitale à l'innovation dans la définition de l'entrepreneuriat, Julien et Marchesnay (1996) donnent une définition à l'entrepreneuriat à partir de cette vision « *l'innovation constitue le fondement de l'entrepreneuriat, puisque celui-ci suppose des idées nouvelles pour offrir ou produire de nouveaux biens ou services, ou encore pour réorganiser l'entreprise. L'innovation c'est créer une entreprise différente de ce qu'on connaissait auparavant, c'est découvrir ou transformer un produit, c'est proposer une nouvelle façon de faire, de distribuer ou de vendre*²⁷ »

Ils précisent leurs acceptions de l'innovation. De nature technologique ou de nature organisationnelle, l'innovation peut être radicale, systémique, sporadique ou globale.

2-L'entrepreneur

La complexité de l'activité économique et l'évolution de la théorie de l'entrepreneur ont conduit à l'évolution du concept de l'entrepreneur dans le temps. Nous présentons.

2.1- Définition de l'entrepreneur

Selon le grand dictionnaire, l'entrepreneur est défini comme étant une « *personne ou groupe de personnes qui crée, développe et implante une entreprise dont il assume les*

²⁶VERSTRAETE. T : « Proposition d'un cadre théorique pour la recherche en entrepreneuriat : $PhE=f((C*P*S)c(E*Q))$; les éditions de l'ADREG, 2003, p13.

²⁷JULIEN.PA et MARCHESNAY.M : « l'entrepreneuriat », EDEconomica, 1996, p 35.

Chapitre 01 : Concepts relatifs à l'entrepreneuriat

risques, et qui met œuvre des moyens financiers, humaine et matériels pour en assurer le succès et pour réaliser un profit²⁸ »

Kerzner, a défini l'entrepreneur comme *«quelqu'un qui exploite les opportunités qui se présentent devant lui en faisant valoir son sens d'alerte²⁹»*.

Par la suite, l'entrepreneur devient la figure centrale du développement économique avec la publication de la théorie de l'évolution économique de JOSEPH SCHUMPETER. Pour lui *« l'entrepreneur est une personne physique qui veut et qui est capable de transformer une idée ou une invention en une innovation réussie³⁰»*.

Pour Cantillon, *« L'entrepreneur prend des risques dans la mesure où il s'engage vis-à-vis d'un tiers de façon ferme, alors qu'il n'a pas de garantie certaine de ce qu'il peut en attendre³¹ »*.

2.2- Les caractéristiques de l'entrepreneur

Il existe différentes caractéristiques des entrepreneurs selon P.A Julien et M.MARCHESNAY³².

2.2.1- Les traits caractéristiques

Cela concerne les premières caractéristiques qu'un entrepreneur doit avoir comme :

- **L'indépendance** : il se caractérise par la liberté au travers de son activité.
- **Une forte confiance en eux** : un jeune créateur doit avoir confiance en lui pour développer ses projets que ce soit en tant que soit dans sa vie privée ou à l'entreprise.
- **La persévérance** : l'entrepreneur doit être plus résistant aux obstacles pour limiter sa faiblesse car la persévérance augmente la chance de réussite.
- **L'amour de risque** : c'est d'avoir une volonté et surtout confiance à son projet.
- **La prise de l'initiative** : après avoir cité les caractéristiques au-dessus ; il est temps donc que le jeune créateur devienne un entrepreneur. Il convient donc de se caractériser par l'intégrité et la sincérité.

2.2.2- L'entrepreneur est un opportuniste

²⁸JULIEN.P, A et MARCHESNAY.M, (1996), op.cit, p35.

²⁹KERZNER (1973) in M. Dejardin, « l'entrepreneuriat, le territoire et les conditions de leurs dynamiques cumulatives », Colloque « convergence et disparités régionales au sein de l'espace européen », Bruxelles, 2004.

³⁰FAYOLLE A : « introduction à l'entrepreneuriat » .DUNOD, paris, 2005, p14.

³¹ FAYOLLE. ALAIN, « du champ de l'entrepreneuriat à l'étude du processus entrepreneurial : quelques idées et pistes de recherche ». 6 Congrès international francophone sur la PME- octobre 2002- HEC- Montréal, p02, [in BoutillerEtUzunidis, 1999].

³²Ibid. p52.

Chapitre 01 : Concepts relatifs à l'entrepreneuriat

C'est celui qui développe le produit de façon nouvelle et aussi d'organiser les sources différemment. L'entrepreneur doit être prêt à la concurrence pour mieux répondre et d'avoir une place sur le marché, de manière à mieux répondre au marché. « *Entreprendre c'est conquérir une place sur le marché*³³ ».

2.2.3- L'entrepreneur est un organisateur

L'entrepreneur « *c'est l'être ingénieux qui sait habilement organiser les ressources nécessairement limitées*³⁴ »

Il ne suffit pas être seulement un innovateur ; mais aussi un très bon organisateur pour mettre en œuvre avec succès et pour commercialiser l'innovation.

2.2.4- L'entrepreneur est un joueur

Il est un joueur ; car une fois il lance son défi, il n'est pas sûr de sa réussite.

2.2.5- L'entrepreneur est motivé

Consiste sur l'ambition et la nécessité de travailler, plus les objectifs de l'entrepreneur et les objectifs de motivations.

Fillion (1997³⁵), a synthétisé ces caractéristiques les plus souvent attribuées aux entrepreneurs par les spécialistes en comportement.

Tableau n° 1: caractéristique la plus souvent attribuée aux entrepreneurs par les spécialistes en comportement.

Innovateurs	Besoin de réalisation
Leaders	Internalisé
Preneurs de risque modérés	Confiance en soi
Indépendant	Implication à long terme
Créateurs	Tolérance à ambiguïté et à l'incertitude
Energétique	Initiative
Persévérants	Apprentissage
Originaux	Utilisation des ressources
Optimistes	Sensibilité envers les autres

³³Idem.

³⁴Idem, p52.

³⁵FILION, L-J : « Le champs de l'entrepreneuriat : histoire, évolutions, tendances », cahier de recherche n°97.01, HEC Montréal, 1997, p.

Chapitre 01 : Concepts relatifs à l'entrepreneuriat

Orientes vers les résultats	Agressivité
Flexibles	Tendance à faire confiance
Débrouillard	Agent comme mesure de performance

Source : WITTERWULGHE.ROBERT (1998), Op. Cite, p47 (In Fillion, le champ de l'entrepreneuriat historique, évaluation et tendances, revue internationale le PME, vol, 10, N°10 ,1997 p132).

2.3-Les typologies de l'entrepreneur

« Le comportement de l'entrepreneur n'a pas cessé de se transformer avec le temps. Les années 80 étaient caractérisées par une crise prolongée et un chômage élevé. Cette situation a donné naissance à trois types d'entrepreneur : le traditionnel, le moderne et le futuriste. Cette typologie est due aux événements des années 1980-1990. Durant cette période, la grande entreprise a subi un échec. La réaction des managers est rigide face à un environnement turbulent et de plus en plus exigeant³⁶ ».

- Le premier type serait le chef d'entreprise « entrepreneur », réunissant les qualités d'innovateur, de preneur de risque (investissement de ses capitaux personnels) et organisateur. Peu de typologies reprennent ce type idéal.
- Le second type serait celui du chef d'entreprise innovateur, l'innovation portant le plus souvent sur les produits et marchés, plus que sur technologies et procédés.
- Le troisième type correspond à l'entrepreneur technicien, faiblement innovateur et gestionnaire recherchant une performance moyenne et stable.
- Le quatrième type met l'accent sur la faculté d'organisateur. Il est appelé « manager » ou « professionnel » selon les cas. Il est animé du souci de performance de son organisation, de la meilleure planification des ressources, ses objectifs étant fixés et ses produits stabilisés.

Adam Smith identifie deux types d'entrepreneurs

- L'entrepreneur artisan a un niveau relativement limitée, ancien ouvrier, fort de son expérience technique, il vise la connaissance et la maîtrise des machines et travaille dur ; ses activités sont souvent localisées dans des secteurs peu innovants.
- L'entrepreneur opportuniste est plus scolarisé et mieux formé. Plus âgé, souvent ancien manager, il a des expériences de travail très variées. Il vise avant tout la croissance de son entreprise.

³⁶MELBOUCI. L : « L'internationalisation des PME et ses conséquences sur les stratégies entrepreneuriales : de l'économie de marché : quelle stratégie pour l'entrepreneur algérien face à la concurrence mondiale ? », Communication présentée au 8^{ème} Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME(CIFEPME), HauteEcole de Gestion (HEG) Fribourg, Suisse, 2006, p 3.

2.4 -Le but économique de l'entrepreneur

Pour P.A. Julien (1996 ; p58)³⁷ ; il existe certainement une multitude d'autres bute. On peut citer par exemple : la volonté d'assurer un revenu ou un emploi pour sa famille et les satisfactions psychologiques à être le patron trois bute ressortaient de la littérature consacrée aux typologique d'entrepreneur.

- La pérennité : l'entreprise est créée et développée en sorte qu'elle se pérennise, qu'elle survive à son création qui la transmettra à ses héritiers. Ce but apparait déterminant lorsque l'affaire repose sur des capitaux familiaux.
- L'indépendance : le désir d'être « son propre patron », « de ne rien devoir à personne » marque, parfois de façon viscérale le comportement des chefs des PME, il se manifeste dans la logique financière, industrielle et institutionnelle.
- La puissance : un autre plan de la littérature consacrée à l'entrepreneuriat accorde une place essentielle au désir d'accomplissement, puis au gout du pouvoir.

On fait ressortir deux grands paniers, donc, deux grands types d'entrepreneurs.

- L'entrepreneur P.I.C. (pérennité, indépendance, croissance), analogue à l'entrepreneur artisan : ce chef d'entreprise utilise les capitaux familiaux. Le développement de l'affaire est soumis aux conditions de pérennisation et d'indépendance, en d'autres termes, au réinvestissement systématique des revenus familiaux dans l'affaire.
- L'entrepreneur C.A.P.(croissance, autonomie, pérennité), ces entrepreneurs mettent la croissance comme objectif principal, on dira ici qu'il s'agit des opportunistes qui cherchent à jouer des turbulences de l'environnement pour y trouver des occasions de lancer des affaires rentables, en deuxième rang on trouve l'autonomie et en dernier lieu la pérennité.

3-L'esprit de l'entreprise

L'esprit d'entreprise peut être défini « *comme l'aptitude d'un individu, d'un groupe social, d'une communauté à : prendre des risques pour engager des capitaux (pour investir) dans une sorte d'aventure (une entreprise), consistant à apporter quelque chose de neuf (l'innovation), de créatif, ceci en employant et en combinant de la façon la plus performante possible des ressources diverses*³⁸ ».

³⁷ JULIEN PA, (1996), Op. Cit, p58.

³⁸ P.A, JULIEN, et M.MERCHESNAY, (1996), Op. Cit, P8.

Chapitre 01 : Concepts relatifs à l'entrepreneuriat

L'esprit d'entreprise signifie un engagement d'un individu à mettre en œuvre des ressources, prendre des responsabilités et il traduit une forte orientation vers la recherche d'opportunités et les initiatives créatrices de valeurs.

3.1- La définition du risque

« Le risque est un concept bien mal défini et encore plus galvaudé ! On utilise –et ce n'est pas le seul fait des médias –ce même mot pour désigner une situation dommageable, tout ou partie des causes de cette situation, ses conséquences, voire la victime potentielle.

- Il y a un risque d'orage (situation) ;
- La machine risque une surcharge électrique (causes) ;
- Je risque la perte de mon investissement (conséquences) ;
- Cette usine est un risque majeur pour ses assureurs (victime)³⁹ ».

3.2- Les types de risques

✓ Le risque financier

Est celui supporté sur les capitaux engagés dans l'entreprise. Normalement, l'entrepreneur engage ses propres capitaux, et sa responsabilité s'étend, peu et prou, à ses biens personnels et familiaux .Il peut également faire appel à des capitaux extérieurs (amis, banques, institution, de prêts à risques soutenus ou non par l'Etat...).Le risque est alors celui du non remboursement des emprunts⁴⁰.

✓ Le risque stratégique

Est supporté par l'entrepreneur seul, dans le cas d'une entreprise personnelle, plus ou moins pour le compte des actionnaires dans le cas d'une société de capitaux. Ce risque est lié au choix des activités, en fonction de compétences de l'entrepreneur, des ressources dont il dispose (matérielles, humaines et financières) et du positionnement de marché⁴¹.

✓ Les risques opérationnels

Sont constitués de tous les dysfonctionnements possibles dans la gestion des ressources. Ils relèvent en principe de qualités de manager, de gestionnaire professionnel. Mais, bien souvent, l'entrepreneur doit en assumer seul une large partie, et ne peut faire la

³⁹BARTHELMEY et PH COURREGES, « Gestion des risques : Méthode D'optimisation Globale »,2eme édition 2000, 2004, p11.

⁴⁰ PA JULIEN ET MARCHESNAY Op. Cit, p16.

⁴¹Ibid., P17.

Chapitre 01 : Concepts relatifs à l'entrepreneuriat

distinction entre les risques stratégiques et les risques opérationnels, qu'il traite simultanément, au jour le jour⁴².

3.3- Innovation moteur de l'esprit d'entreprise

3.3.1- Définition du l'innovation

L'innovation a trait à la nouveauté et à son introduction dans un système social existant. Nous retrouvons bien là l'idée qui l'innovation concerne tout type de nouveauté et qu'elle peut affecter n'importe quel domaine de la vie économique et social.

BERTRAND Bellon (2002) énonce qu'« *innover, c'est mettre sur le marché un nouveau produit ou un produit quia des propriétés nouvelles ; c'est aussi introduire un nouveau procédé de fabrication ou une nouvelle organisation dans l'entreprise*⁴³ ».

Drucker (1985), « *l'innovation est l'instrument spécifique des entrepreneurs, le moyen d'utiliser le changement comme une opportunité ouverte sur une affaire ou un service différent. Elle peut être présentée comme une discipline, elle peut s'apprendre et se pratiquer. Les entrepreneurs doivent chercher les sources d'innovations qui peuvent réussir. Ils doivent connaitre et appliquer les principes qui permettent à ces innovations de réussir*⁴⁴ ».

3.3.2- Innovation moteur de l'esprit d'entreprise

Depuis longtemps, l'innovation était limitée à la création d'une entreprise ou à L'introduction des nouveaux moyens de production (une machine neuve par exemple).

La théorie économique s'est intéressée tardivement à l'innovation. Parmi les précurseurs qui ont travaillé sur le concept, Joseph Schumpeter, qui considère que la firme innovatrice crée une rupture dans les conditions de la concurrence car elle dispose d'un avantage compétitif.

« *L'entrepreneuriat et l'innovation sont associés depuis que l'économiste autrichien Joseph Schumpeter à évoquer la force du processus de **destruction créatrice** qui caractérise L'innovation*⁴⁵ ».

D'après Schumpeter (1926), l'évolution économique est un mouvement économique Discontinu et son moteur sera l'exécution de nouvelles combinaisons, c'est-à-dire les Innovations. Le mouvement des cycles économiques induit par l'innovation se développe en

⁴² Idem. P17.

⁴³ Bertrand Bellon, L'innovation créatrice, Economica, 2002, p03.

⁴⁴ DRUCKER. P : « Les entrepreneurs », Edition Hachette, Paris, 1985, p 43.

⁴⁵ Alain Fayolle (2004), Op, Cité, p10.

Chapitre 01 : Concepts relatifs à l'entrepreneuriat

Deux étapes :

La première est la phase de prospérité suivie d'une autre phase de dépression⁴⁶ :

Cette première phase correspond à la période de diffusion des innovations, avec l'émergence de nouvelles entreprises innovantes, de nouveaux produits et de nouvelles techniques de production. Ces innovations mettent souvent en difficulté, voire entraînent la disparition des anciennes entreprises, qui sont incapables de s'adapter au changement et à la concurrence.

La deuxième phase se caractérise par l'achèvement de la diffusion des innovations. Les avantages dont les entreprises innovantes ont profité seront éliminés par l'imitation et la concurrence.

P. A Julien et M. MARCHESNAY affirment que le moteur de l'entrepreneuriat est l'innovation : « *l'innovation constitue le fondement de l'entrepreneuriat, puisque celle-ci suppose des idées nouvelles pour offrir ou produire de nouveaux biens ou services, ou, encore, pour réorganiser l'entreprise. L'innovation, c'est créer une entreprise différente de ce qu'on connaissait auparavant, c'est découvrir ou transformer un produit, c'est proposer une nouvelle façon de faire, de distribuer ou de vendre* »⁴⁷.

4-Le processus de la création d'entreprise

Le processus entrepreneurial est un continuum dénombré par quatre étapes, la propension, l'intention, la décision et l'acte.

a- la propension entrepreneuriale « Larousse » définit la propension comme un « penchant, inclination à faire quelque chose »⁴⁸.

Pour FAYOLLE (2000, p450), la propension entrepreneuriale est « *une inclination, un penchant à s'engager dans une démarche entrepreneuriale* »⁴⁹.

b- l'intention entrepreneuriale : la propension peut se transformer en intention entrepreneuriale qui peut se manifester par deux aspects majeurs : l'existence d'un projet d'affaire, plus ou moins formalisé, et l'engagement personnel dans le processus de création d'entreprise. Cet engagement prend des formes temporelles,

⁴⁶Schumpeter (1926), cité par Marie-Claude ESPOSITO et Christine ZUMELLO (2003), Op. Cité, p21- 23.

⁴⁷ JULIEN ET MARCHESNAY(1996), Op. Cité, p35.

⁴⁸ZGHAL.Riadh, « l'entrepreneuriat : Théories, acteurs, pratiques ».ED. Sanabil Med SA,2007, p74.

⁴⁹ Idem.

Chapitre 01 : Concepts relatifs à l'entrepreneuriat

logistiques et /ou financières, et se matérialise par la recherche des informations pour structurer le projet.

- c- la décision entrepreneuriale : se distingue par deux dimensions essentielles. Premièrement, la formalisation du projet est achevée dans ses dimensions stratégiques, marketing et plan d'affaire. deuxièmes, les ressources humaines, financières et logistiques sont globalement mobilisées.
- d- l'acte d'entreprendre : correspond au démarrage physique de l'activité. Ce dernier se manifeste par la réalisation des premiers produits ou service. Certains auteurs considèrent que cet acte correspond à l'existence juridique de l'entreprise.

Conclusion

L'entrepreneuriat est perçu comme un phénomène complexe et multidimensionnel. Il devient un moyen pour les milieux économiques (territoires) d'assurer leurs capacités d'innovation et leur compétitivité. La création d'entreprise est devenue aujourd'hui le mot d'ordre en matière de développement, elle n'est rien sans l'entrepreneur innovateur. Ce dernier est celui qui crée des entreprises, contribue à leurs expansions, accepte l'incertitude, les risques et par son action accélère l'élaboration, la diffusion et la mise en œuvre d'idées nouvelles.

La définition de l'entrepreneur a connu une évolution à travers le temps, en même temps que la structure économique mondiale se transformait et devenait plus complexe. La notion d'entrepreneur d'est précisé et s'est élargie pour inclure des concepts tenant à la personne plutôt qu'à l'activité économique.

Plusieurs études ont démontré que les fondateurs d'entreprise « les entrepreneurs » possèdent certaines caractéristiques particulières qui contribuent au déclenchement du processus de la création d'entreprises.

Chapitre 2

La Dynamique Entrepreneuriale Et la Création Des Entreprises en Algérie

Chapitre02 : La dynamique entrepreneuriale et la création des entreprises en Algérie

Chapitre 0 2 : La dynamique entrepreneuriale et la création des entreprises en Algérie

Introduction

Pendant très longtemps, en Algérie, les PME ont été négligées car la grande préoccupation des pouvoirs publics s'articulait autour de la grande organisation. L'Etat a considéré l'entreprise publique comme l'instrument privilégié de la réalisation de sa politique économique, c'est à elle que revient le développement du pays.

En Algérie comme les autres pays, les petites et moyennes entreprises constituent la grande partie du tissu économique.

La création des PME ne cesse d'augmenter en Algérie surtout à partir de l'année 2000 suite aux mesures d'accompagnement apportées par l'Etat algérienne.

La petite et moyenne entreprise joue un rôle important dans la vie économique. Elle est considérée comme une cellule de richesse. Une source de satisfaction aux besoins économique et sociaux en matière de croissance économique et d'absorption de chômage.

Au cours de ce chapitre qui se présente en deux sections, la première section contient la définition algérienne des PME, les caractéristiques et les contraintes....etc. La deuxième section concernera la présentation des dispositifs et les structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat en Algérie.

Section 1 : Les PME en Algérie

Dans la conjoncture économique, il est établi que la petite et moyenne entreprise, constitue l'élément indispensable à l'intégration et à la diversification économique, tout comme elle peut constituer la principale source de richesses, d'emplois et moteur de progrès socioéconomique.

1- La définition de la PME

Il n'existait pas une définition officielle de la PME en Algérie et l'office national de statistique (ONS) définissait la PME comme étant une entreprise de production de biens et de services employant de 1 à 250 personnes.

Chapitre02 : La dynamique entrepreneuriale et la création des entreprises en Algérie

En décembre 2001, l'adoption de la loi d'orientation sur la petite et moyenne entreprise a conduit à une définition plus officielle inspirée de la définition adoptée par l'union européenne¹.

La définition de la PME adoptée par l'Algérie est basée sur les trois critères suivant :les effectifs, le chiffre d'affaires et le bilan annuel.la PME, quel que soit son statut juridique, est définie comme étant une entreprise de production des biens et des services employant de 1 à 250 personnes, dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de dinars (DA), ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 millions de dinars². Cette loi sur le PME distingue trois types d'entreprises :

- ✓ **La moyenne entreprise** est une entreprise employant de 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires est compris entre 200 millions et 2 milliards de dinars ou dont le total du bilan est compris entre 100 et 500 millions de dinars.
- ✓ **La petite entreprise** est définie comme une entreprise employant de 10 à 49 personnes et le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 200 millions de dinars ou dont le total du bilan n'excède pas 100 millions de dinars.
- ✓ **La très petite entreprise** est définie comme une entreprise employant de 1 à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 20 millions ou dont le total du bilan n'excède pas millions de dinars. (Journal officiel de la république algérienne n°77, 15 Décembre 2001).

Tableau n° 2 : Les trois types de PME.

	LE NOMBRE D'employés	Chiffre d'affaires (million de dinars)	Bilan annuel (million de dinars)
MICRO ENTREPRISE	01 à 09	20	10
PETITE ENTREPRISE	10 à 49	200	100

¹ La loi N° 01-18 du 12/12/2001.

² Loi n°01 -18 du 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyen entreprise (PME)

Chapitre02 : La dynamique entrepreneuriale et la création des entreprises en Algérie

MOYENNE ENTREPRISE	50 à 250	200 à 2000	100 à 500
-----------------------	----------	------------	-----------

Source : loi n° 01-18 du 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion des (PME).

2- Genèse et développement de la PME algérienne

Afin de retracer l'historique de la PME algérienne, nous reprendrons la genèse présentée par Gharbi (2011)³ qui distingue ces principales étapes :

2.1- La période 1962-1982

Cette période est parue juste après l'indépendance des entreprises elle se caractérise par l'adaptation et industrie qui fabrique les bien et les produits intermédiaires.

Malgré les avantages et les garanties proposés aux investisseurs le premier code d'investissement en 1963 a été promulgué et n'a pas abouti au résultat attendus pour développer les deux secteurs de PME /PMI et suit à l'échec de ce code ; une autre code des investissements en date du 15/09/1966 a été promulgué et ce dernier a donner un rôle très important au secteur privé ;c'est ce code la qui y a donné naissance a la commission nationale des investissements (CNI) et aussi l'initiation extensive de la PME/PMI par les secteur public afin de constituer et assurée un équilibre régional.

2.2- La période de 1982-1988

C'est le seconde période qui a comme l'évolution et qui a marqué les grandes réformes avec le système administré, cette période a donné naissance à 2 plans dicté par ensembles de mesures comme :

*le droit de transfert nécessaire pour l'acquisition des équipements et dans certains cas des matières premières.

*l'accès aux autorisations globales d'importations (AGI).

*un système d'importations sans paiement.

Ces mesures d'aide ont aboutis a la réalisation de plus de 775 projets de PME/PMI, quoique cette période se caractérisait par certains obstacles aux secteurs, a signalé :

³ GHARBI S, « LES PME/PMI EN ALGERIE : Etat des lieux », Université du littoral, 2011, p5-6-7.

Chapitre02 : La dynamique entrepreneuriale et la création des entreprises en Algérie

*le financement par les banques ne doit pas dépassé 30% du montant total de l'investissement.

*les montants investis ne doivent pas dépassé les 30 millions de dinars pour une société de responsabilité limitée (SARL).

*l'interdiction de posséder plusieurs investissements par un seul entrepreneur.

2.3- A partir de 1988

Le plafond de l'investissement a été libéré par rapport à la loi du 19/07/1988. Et par conséquent le nombre de PME /PMI privées est passé à 19843 entreprises, et à partir de 1990 par la loi 90/10 l'autorisation aux investissements étrangers a été mise en place puis avec le décret N° 91/17 de 19/02/1991 vient la libération de commerce extérieure.

Cette période de 1988 est connue par la période de transition vers une économie de marché car ce changement a créé des relations avec des institutions internationales comme la banque mondiale et le fond monétaire international. Dans cette période l'état a mis en place un nouveau cadre législatif et des réformes de redressement économique et en 05/10/1993 ce code a été promulgué et il a eu pour les buts suivants :

En 2001 l'état a promulgué l'ordonnance relative au développement de l'investissement qui est comme un résultat satisfaisant .et aussi la loi d'orientation sur la promotion de PME/ PMI et cela afin de fixer des mesures de facilitations administratives.

3- Les principales caractéristiques des PME en Algérie

Les caractéristiques des PME des pays en développement selon l'étude de l'OCDE (2004) sont :

- ✓ La méfiance entre les deux secteurs privé et public ; et concernant le secteur privé les préjudices défavorables n'existent pas.
- ✓ L'entreprise publique domine les secteurs stratégiques.
- ✓ Manque de PME à l'information économiques et les données statistiques.
- ✓ le poids important du secteur informel dans l'activité économique.

Chapitre02 : La dynamique entrepreneuriale et la création des entreprises en Algérie

Aujourd'hui ; les PME algériennes ont aussi des caractéristiques qui se distinguent en plus de celle cités précédemment ;

- ✓ Le financement est fragile et la dominance du capital familial.
- ✓ Les secteurs de services et de la production des biens sont concentrés relativement.
- ✓ 90% de PME en Algérie appartient à la catégorie de TPE ce que veut dire « précédemment des micro-entreprises »
- ✓ La faible capacité managériale, ce qui veut dire le non justification de compétence et qualification professionnelle des dirigeants des PME.
- ✓ L'accumulation technologique et ça faiblesse.
- ✓ Le manque d'inventivité et l'innovation.
- ✓ Le manque d'information fiable, pertinente et actualisées.
- ✓ Manque de spécialisation et une grande souplesse structurelle.
- Les différents types de PME (passivité- croissance- excellence).

4- L'évolution et répartition des PME en Algérie.

4.1-L'évolution de nombre de PME en Algérie à la fin des années 2016 à 2018

Tableau n° 3 : Evolution de nombre de PME et de l'artisanat en Algérie à la fin de 1ere semestre des années (2016-2018).

Entreprise	2016	Part %	2017	Part %	2018	Part %
PME Privées	577 386	56 ,94	595 810	56,94	628 219	57,47
PME publiques	438	0,04	264	0,02	262	0,02
Profession libérales	202 953	20,01	220 516	20,79	223 195	20,42

Chapitre02 : La dynamique entrepreneuriale et la création des entreprises en Algérie

Activités Artisanales	233 298	23,01	243 699	22,98	241 494	22,09
Total	1 014 075	100	1 060 289	100	1 093 170	100

Source : Bulletin d'information statistique de la PME et la profession libérale et l'artisanat n° 29 et n°31, et n°33.

La population des PME comporte quatre composantes : PME privé, les PME publique, la profession libérales et les activités artisanales. On remarque dans le tableau ci-dessus que le nombre total des PME à la fin du premier semestre 2018 s'élève à 1 093 170 entités, par contre en 2017 le nombre était de 1 060 289 entités, et en 2016 le nombre était de 1 014 075 entités.

o Les PME privées

Le nombre des PME privées connu une augmentation considérable du la fin du premier semestre 2018 à 628 219 entreprises avec un pourcentage de (57,5%).

o Les PME publiques

Le nombre de PME publiques enregistré une diminution graduelle a la fin de premier semestre 2018 à 262 entreprise avec un pourcentage ne dépasse pas (0,02%).

o Les professions libérales

Les professions libérales ont connu une croissance, avec un taux d'évolution a du la fin du l'année 2016 (20,01%), avec un taux de (20,79%) pour l'année 2017et (20,42%) pour la dernière année 2018.

o Les activités artisanales

Les activités artisanales ils enregistrent une diminution a travers les trois années, passent du taux (23,01%) pour diminué à (22,98%) en 2017, puis en fin à (22,09%) en 2018.

4.2- Les répartitions des PME en Algérie par taille

Chapitre02 : La dynamique entrepreneuriale et la création des entreprises en Algérie

Tableau n° 4 : Typologie des PME par taille Période (la fin de premier semestre 2016, 2017, 2018).

Type des PME	Nombre de PME 2016	Part %	Nombre de PME 2017	Part%	Nombre de PME 2018	Part%
TPE (effectif de moins de 10 salariés)	983 653	97	1 035 891	97,7	1 068 027	97,7
PE (effectif entre 10 et 49 salariés)	27 380	2,7	21 202	2,00	21 863	2,00
PME (effectif entre 50 et 249 salariés)	3 042	0,3	3 196	0,30	3 280	0,30
Total	1 014 075	100	1 060 289	100	1 093 170	100

Source : Bulletins d'information des statistiques de la PME n° 29, 31 et 33.

D'après le tableau n° 4 On remarque que le nombre de TPE est plus élevé pendant les trois années avec un pourcentage de (97%) pour 2016, et augmenté avec le même pourcentage pour les deux années 2017 et 2018(97,7%). La TPE est la plus dominante et la plus choisie par les créateurs d'entreprise cela renvoie aux dispositifs de soutien et de création d'entreprise (ANSEJ, CNAC, ANDI,...etc.).

4.3-Mouvement des PME privées par tranches d'effectifs

Tableau n° 5 : Mouvement des PME privées par tranches d'effectifs.

(Premier semestre 2018).

secteur d'activité	nombre année(2018)	part en %
--------------------	--------------------	-----------

Chapitre02 : La dynamique entrepreneuriale et la création des entreprises en Algérie

Agriculture	6877	0,62%
Hydrocarbures, Energie, Mines et Services liés	2936	0,26%
BTPH	182477	16,69%
Industries manufacturiers	97728	8,94%
Services y compris les professions libérales	338201	51,36%
Artisanat	241494	22,09%
Total	1092908	100%

Source : bulletins d'information des statistiques de la PME n°33.

Les PME privées exercent dans tous les secteurs d'activité de l'économie nationale, on observe du tableau ci-dessus l'émergence du secteur de service avec (51,36%) des PME, suivie de secteur de Artisanat (22,09%) ensuite le secteur des BTPH (16,69%).

4.4- Classement des douze premières wilayas par nombre de PME

Tableau n° 6 : Classement des douze premières wilayas par nombre de PME.

Classement	Wilaya	2017	2018	part en %	Evolution
1	Alger	67839	69721	22,78	2,77
2	Tizi ousou	36754	38309	12,34	4,23
3	Bejaia	30165	31391	10,13	4,06
4	Oran	28683	29737	9,63	3,67
5	Tipaza	27472	28565	9,13	3,97
6	Boumerdes	23099	23970	7,76	3,77
7	Blida	21243	22029	7,13	3,70
8	Tlemcen	14784	15475	4,96	4,67
9	Bouira	14373	14907	4,83	3,71
10	Chlef	13481	13823	4,53	2,53
11	Média	10072	10487	3,38	4,12
12	Ain defla	9899	10187	3,32	2,90

Chapitre02 : La dynamique entrepreneuriale et la création des entreprises en Algérie

total		297864	308601	100	3,60
--------------	--	--------	--------	-----	------

Source : bulletins d'information des statistiques de la PME n°33 et 31.

La concentration des PME s'est faite autour des grandes agglomérations comme : Alger avec un taux (22,78%), Tizi ousou (12,34%), Bejaia (10,13%), et Oran (9,63%), Tipaza (9.13%).

Ca veut dire que la répartition territoriale des nouvelles créations des PME montre que l'investissement s'est globalement orienté vers les grandes villes, citées auparavant.

Section 2 : Les dispositifs et les structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat en Algérie

La faiblesse des capitaux privés et l'inexpérience des porteurs de projets, a orienté les pouvoirs publics vers des modes de soutien et d'accompagnement pour stimuler l'entrepreneuriat.

1-Les organes de promotion et d'accompagnement à la création d'entreprise

1.1-Le fond d'appui aux investissements (FAI)

C'est le montant qui prise en charge la contribution de l'état dans le coût des avantages consentis se fond est agréé par l'ANDI en collaboration avec le CNI.il est pour but de la prise en charge des travaux d'infrastructure partielle ou totale.

Ce fonds est destiné à financer la prise en charge de la contribution de l'état dans le coût des avantages aux investissements notamment les dépenses au titre des travaux d'infrastructures nécessaires à la réalisation de l'investissement⁴.

✓ Les régimes d'avantages pour les investissements

Pour l'investissement il existe 2 régimes principaux :

- le régime général pour les investissements courants.

⁴ Journal officiel n° 47 du 22 août 2001.

Chapitre02 : La dynamique entrepreneuriale et la création des entreprises en Algérie

- le régime dérogatoire pour les investissements dans les zones à développer et pour les investissements soumis à convention.

Il existe aussi d'autre régime d'avantage spécifique pour certain domaine comme la pêche, l'agriculture, l'exportation et les entreprises créent avec le soutien de l'ANSEJ.

1.2- Le conseil national de l'investissement (CNI)

Il est pour mission de promouvoir le développement des investissements ; il est créé avec l'ordonnance 01-03. Le CNI c'est plutôt un organe de blocage que de promotion d'investissement.

Il est pour développer le système d'investissements par la proposition des stratégies et toutes les mesures nécessaires pour l'encourager.

Le CNI est présidé par le chef de gouvernements est composé des ministres de finances, commerce, industrie, petites et moyens entreprise, collectivités locales et le secrétariat.

➤ les principales missions de CNI sont

- développement de l'investissement et cela par la proposition de la stratégie et les priorités.
- l'évolution constatée et l'adoption aux évolutions pour l'investissement.
- les avantages à accorder au titre de l'investissement.
- bénéficier du régime dérogatoire et se faire prononcer avec les objectifs d'aménagement.
- encourager l'investissement par proposer au gouvernement toutes les décisions et mesures nécessaires à la mise en œuvre du dispositif.
- encourager la création et le développement d'institutions adaptés au financement de l'investissement⁵.

⁵ Guide investir en Algérie, (2009), Rapport du ministre de la petit et moyen entreprise et de l'artisanat.

Chapitre02 : La dynamique entrepreneuriale et la création des entreprises en Algérie

Le CNI est destinés aux autorités en charge de la mise en œuvre des textes sur la promotion de l'investissement, et n'est pas une autorité administrative indépendante et ses décisions s'adressent par directement à l'investisseur.

2-Les structures d'aide à la création d'entreprise (activités économiques)

Les structures publiques qui sont se forme des agence changés de l'exécution des politiques publiques sensé d'importer en termes d'accompagnements des promoteurs et de formalisé leurs activité (ANDI, ANSEJ, ANGEM), il y a aussi le dispositif CNAC que nous avons détaillé dans le troisième chapitre section 1.

2.1-L'ANDI et le guichet unique décentralisé

L'ANDI a été créé sous forme d'un guichet unique décentralisé par l'ordonnance N°01-03 de 20/08/2001 « *c'est un établissement public à caractère administratif pour fournir des services aux investisseurs nationaux et étrangers. Elle est sous la tutelle des services du chef de gouvernement*⁶ ».

Il est pour but de faciliter et simplifier la création des entreprises et la réalisation des projets. Le guichet de l'ANDI est décentralisé dans les 48 wilayas de pays et cela à cause des préjudices aux investisseurs dans l'accomplissement des formalités administratives et le non accomplissement par l'APSI de sa mission relation au suivi des investissements déclarés auprès de son guichet unique.

➤ L'agence est chargée notamment selon le décret exécutif N°06-356 :

- Améliorer et consolider l'image de manque de l'Algérie à l'étranger et promotion l'environnement général d'investissement.
- assurer et faciliter des contacts des investisseurs non-résidents avec les opérateurs algériens.
- organiser des colloques, séminaire en rapport avec ses missions.
- développer les relations avec les organismes étrangers.

⁶ Evaluation des capacités de promotion des investissements de l'Agence National de Développement de l'investissement, (2005), Rapport de la conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement Genève.

Chapitre02 : La dynamique entrepreneuriale et la création des entreprises en Algérie

-assurer un service de communication avec le monde d'affaire et la presse spécialisée⁷.

➤ L'ANDI est chargée de missions suivantes :

-gestion de fond d'appui à l'investissement.

-concession de bénéfices.

-accueil et information des investisseurs nationaux et étrangers.

2.2-Agence National pour le Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ)

Après l'échec du dispositif d'insertion professionnel des jeunes l'ANSEJ à mise en place en 1997 et l'implication de l'article de l'ordonnance N°96-14 du 24 juin 1996.

L'ANSEJ intervient les jeunes (19 à 35) à la création et le financement de la micro-entreprise. Ce dispositif est un soutien aux jeunes chômeurs pour lutter la question du chômage et la transition vers l'économie de marché.

2.2.1- Caractéristique de l'ANSEJ

« Le dispositif de création des micros entreprises présente trois caractéristique qui sont : la simplicité, la transparence et la souplesse⁸ ».

- ❖ **La simplicité** : les dossiers d'investissements présentés à l'ANSEJ ne sont pas soumis à des instances spécialisées comme les comités techniques et autres commissions de sélection.
- ❖ **La transparence** : cela par des critères qui sont :
 - L'âge de promoteur : il doit être âgé de 19 à 35 ans et il peut aller jusqu'à 40 ans à condition que son projets génère au moins 3 emplois permanents.
 - La situation de chômage : le promoteur doit être chômeur le moment de dépôt de son dossier.
 - La qualification : il doit disposer de qualifications rapport avec l'activité projetée.

⁷ Journal officiel n° 55 du 20 septembre 2001.

⁸ BELLAL.M : « l'Economie solidaire : Enjeux et perspectives », communication sur la micro entreprise : le processus de mise en œuvre du dispositif et de développement du concept, Alger, 2002.)

Chapitre02 : La dynamique entrepreneuriale et la création des entreprises en Algérie

❖ **La souplesse** : la souplesse dans l'ANSEJ a 2 avantages :

- La franchise de TVA pour l'acquisition des biens d'équipement en phase de création du projet.
- L'exonération totale d'impôts pendant les trois premiers années ; cette période est portée à six ans lorsque le projet est implanté en zone à promouvoir.

2.2.2-La mission de l'ANSEJ

- Soutenir ; conseiller et accompagner les jeunes pour la mise en œuvre de leurs projets.
- Gérer les dotations du ANSEJ ; notamment les aides et la bonification des taux d'intérêt.
- Notifier aux jeunes promoteurs dont les projets non éligibles aux crédits des banques.
- Assurer le suivi des investissements réalisés par les jeunes promoteurs.
- En courage toute autre forme d'actions et de mesures tendant à l'emploi de pré embouche⁹.

Elle dispose d'un réseau de 53 agences à travers tout territoire national.

2.3-L'Agence Nationale de la Gestion du Micro Crédits (ANGEM)

L'ANGEM est un organisme à caractère spécifique elle a été créée par la décision du conseil de gouvernement du 16 décembre 2003 ; ses mission sont :

- Créer le dispositif du microcrédit conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.
- Accompagner et soutenir les bénéficiaires du micro crédit dans la mise en œuvre de leurs activités.
- Assister les bénéficiaires du micro crédits.

⁹ Actes des Assises Nationales de la PME, Rapport de Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'Artisanat, 2004.

Chapitre02 : La dynamique entrepreneuriale et la création des entreprises en Algérie

- L'ANGEM propose 3 formes de financement :
 - **Financement de matière première** : le seuil de l'investissement est de 30000 DA reparté en un prêt non rémunéré de l'ANGEM à hauteur de 90% du coût globale et de 10% comme apport personnel.
 - **Le financement mixte** : le coût de l'investissement varie de 50000 à 100000 DA reparté en deux ; un apport personnel (3% à 5%) et un crédit bancaire de (95% à 97%), et pour ce type L'ANGEM joue le rôle d'intermédiaire entre la banque et le promoteur.
 - **Le financement triangulaire** : le coût est entre 100000 DA et 400000 DA qui est répartis en trois :
 - ✓ Un crédit bancaire de 70% du coût globale avec un taux d'intérêt bonifié.
 - ✓ Un prêt non rémunéré de l'ANGEM de 25% à 27% selon le cas.
 - ✓ Un apport personnel qui varie de 3% à 5%.

Conclusion

Les PME sont les entités économiques les plus faciles à créer, les plus dynamiques et potentiellement les unités qui réussissent le mieux à promouvoir le tissu économique. De part leur petite taille, les emplois qu'elles seront capables de créer et les faibles moyens que demande leur création, elles resteront, en effet, parmi les moyens les plus efficaces du développement économique. La création d'entreprises constitue le moteur du renouvellement du tissu économique, de la création d'emplois, de la stimulation de l'esprit d'entreprise, de la créativité et de l'innovation locale.

Les nouvelles créations d'entreprises sont enregistrées dans les communes qui abritent déjà le plus grand nombre de PME. En effet, les données statistiques montrent que le secteur de la PME en Algérie a fait, ces dernières années, une avancée considérable par rapport aux années précédentes, puisque le nombre des PME créées est en perpétuelle évolution. En effet, le nombre d'entreprises créées durant le premier semestre de l'année 2007 est estimé à 410

Chapitre02 : La dynamique entrepreneuriale et la création des entreprises en Algérie

959 PME. Tandis que durant le premier semestre de l'année 2017, il est estimé à 1 060 289 PME, soit une hausse de 158%.

Chapitre 03

Fonctionnement de Dispositif

CNAC

Chapitre 03 : Fonctionnement du dispositif CNAC

Introduction

Dans le troisième chapitre sera présenté en deux sections. La première section est consacrée à la présentation de l'organisme CNAC (Caisse nationale d'assurance chômage), ses missions et le profil du promoteur qu'il exige. Ensuite dans la deuxième section, nous présenterons les démarches du financement de l'organisme CNAC, les formes de financement et les aides financières ainsi que les avantages fiscaux et parafiscaux.

Section 1 : La présentation de l'organisme CNAC-Bejaia

L'Algérie a mis en place des dispositifs et des politiques d'aide à la création de micro-entreprises comme le dispositif de CNAC¹ pour réduire le fléau du chômage de la tranche d'âge allant de (30 à 55 ans). Dans cette section, nous allons faire une présentation plus détaillée de ce dispositif.

1-Présentation du dispositif CNAC

Depuis sa création en 1994, en tant qu'institution publique de sécurité sociale, sous la tutelle du ministère du travail de l'emploi et de la sécurité sociale, ayant reçu pour vocation d'atténuer ou d'amortir les effets sociaux consécutifs aux licenciements massifs des travailleurs salariés du secteur économique qui sont décidés en application du plan d'ajustement structurel (PAS)², la CNAC a connu différentes étapes dans son parcours, toutes caractérisées chaque fois par la prise en charge de nouvelles missions qui lui sont confiées par les pouvoirs publics.

2- Les missions et objectifs du dispositif CNAC

L'organisme CNAC s'est vu confié une palette de missions et des objectifs à atteindre dont les principaux sont résumés comme suit :

2.1-Assurance chômage

¹ <https://www.cnac.dz>.

² CHERIF CHAKIB E. Programme d'ajustement structurel et résultats socio-économiques en Algérie. Revue sciences humaines. N°18. Décembre 2002. p. 39-56.

Chapitre 03 : Fonctionnement du dispositif CNAC

Le 26 mai 1994, deux décrets législatifs signés et publiés au journal officiel n°34³ créaient le régime d'assurance chômage destiné aux salariés du secteur économique qui perdent leur emploi de façon involontaire, pour raison économique dans le cadre soit d'une compression d'effectif, soit d'une cessation d'activité de l'employeur.

Le chômage pour raison économique est depuis l'année 1994 considéré comme un risque indemnifiable au même titre que les autres risques de sécurité sociale (maladie, accidents de travail,...etc).

Le régime d'assurance chômage ne se limite pas au versement d'une indemnité.

Des mesures actives destinées à augmenter les chances du travailleur ayant perdu son emploi de façon involontaire à reprendre sa place sur le marché du travail ont été développées par la CNAC.

*de l'aide à la recherche d'emploi

*de l'aide au travail indépendant

*Et de la formation de reconversion professionnelle

En effet, le système mis en place garantit aux ex-salariés une indemnité d'assurance chômage leur permettant de préparer dans les meilleures conditions possibles leur réinsertion dans la vie active.

Depuis l'avènement du dispositif, environ 200 000 ex-salariés ont bénéficié d'une indemnité d'assurance chômage pendant une durée moyenne de 23 mois.

Le régime d'assurance chômage mis en place permet aux employeurs publics et privés de disposer d'un instrument pour faire face aux difficultés économiques, financières et techniques pouvant amener à réduire les effectifs afin d'éviter de mettre en péril l'avenir des entreprises et de voir ainsi disparaître la totalité des emplois des salariés.

2.2- Dispositif de soutien à la création et à l'extension d'activités par les chômeurs promoteurs âgés de 30 à 55 ans

³ Journal officiel n°34/1994. Décret législatif n° 94-11 du 26 Mai 1994. Journal officiel n°34/1994.

Chapitre 03 : Fonctionnement du dispositif CNAC

Dans le cadre du programme de lutte contre le chômage et la précarité, la caisse nationale d'assurance chômage CNAC a pris en charge en 2004, le dispositif de soutien à la création d'activités. En fin juin 2010, les pouvoirs publics, suite à une évolution de son parcours, ont pris de nouvelles dispositions pour mieux répondre aux attentes et aspirations de la population concernée.

Visant sans cesse le développement et la transmission de la *culture entrepreneuriale*, les aménagements de ce dispositif ont porté sur :

*la réduction d'inscription à l'ANEM⁴, un (01) mois au lieu de six (06) mois ;

*le relèvement du niveau d'investissement de 5 MDA à 10 MDA ;

*l'accès au dispositif de 30 ans (au lieu de 35 ans) à 50 ;

*Et outre la création, l'extension des capacités de production des biens et services.

Forte de son expérience dans le domaine de l'accompagnement et de son réseau des centres d'appui au travail indépendant (CATI) , lancé en 1998 à travers tout le territoire national, la caisse nationale d'assurance et chômage se mobilise et se prépare dans la perspective d'offrir à tout porteur de projet un espace adéquat pour l'accomplissement tant professionnel que social en adéquation avec le nouvel ancrage juridique régissant le dispositif de soutien à la création et à l'extension d'activités par les chômeurs promoteurs âgés de 30 à 50 ans :

- Un décret présidentiel n°03-514⁵ du 30 décembre 2003 modifié et complété par le décret présidentiel n°10 -150 du 20 juin 2010 relatif au soutien à la création et à l'extension d'activités par les chômeurs promoteurs âgés trente (30) à cinquante (50) ans.
- Un décret exécutif n°04-02⁶ du 03 janvier 2004 modifié et complété par le décret exécutif n°10-158 du juin 2010 fixant les conditions et les niveaux d'aides accordées aux chômeurs promoteurs , âgés de trente (30) à cinquante-cinq (55) ans.

⁴ ANEM : Agence Nationale de l'Emploi. <http://www.anem.dz/fr/>

⁵Journal officiel n°84. Décret présidentiel n° 03-514 du 30 décembre 2003 relatif au soutien à la création d'activités par les chômeurs promoteurs âgés de trente cinq (35) à cinquante (50) ans. https://www.joradp.dz/JO2000/2003/084/F_Pag.htm

⁶Journal officiel n° 03. Décret exécutif n° 04-01 du 3 janvier 2004 complétant le décret exécutif n° 94-188 du 6 juillet 1994 portant statut de la CNAC. http://www.elmouwatin.dz/IMG/pdf/decret_04-01.pdf

Chapitre 03 : Fonctionnement du dispositif CNAC

Cette assise juridique a permis à la CNAC de s'atteler avec la plus grande célérité à la mise en place de tous les mécanismes internes avec la concrétisation de ses nouvelles prérogatives.

Les services assurés aux promoteurs par ces centres spécialisés intégrant, à la fois , l'accompagnement personnalisé durant toutes les phases, la validation des acquis professionnels et l'assistance lors de l'examen des projets par les comités de sélection et de validation.

Les investissements à réaliser dans ce cadre repose exclusivement sur un mode de financement de type triangulaire, qui met en relation le promoteur, la banque et le CNAC. Le seuil maximum du coût de l'investissement est fixé à 10 millions de dinars.

Il est prévu, en outre, toute une batterie d'aides ainsi que des avantages financiers et fiscaux en direction de toute personne qui satisfait aux conditions d'accès au dispositif notamment l'âge, la situation de chômage, la qualification ou le savoir –faire en relation avec l'activité projetée et la possibilité de participer financièrement au montage de son projet (accompagnement).

Concernant la validation des acquis professionnels (V. A. P), elle constitue une autre mesure mise en œuvre en partenariat avec le ministère de la formation et de l'enseignement professionnel et ainsi que d'autres secteurs en vue de valoriser l'expérience professionnelle des futurs promoteurs dans le montage de leurs projets d'investissement. Cette opération est prise en charge financièrement par la CNAC.

Et dans le souci de préserver les microentreprises nouvellement créées d'une mortalité précoce, des sessions de formation à la gestion d'entreprise en direction des chômeurs promoteurs sont assurées périodiquement par nos conseillers animateurs .

En plus de cet appui le prévu d'octroyer aux promoteurs éligibles, plusieurs avantages qui sont :

- La bonification des taux d'intérêts pour les prêts bancaires ;
- La réduction des droits de douanes ;
- L'exonération fiscale et parafiscale ;
- Le bénéfice d'un prêt non rémunéré (sans intérêts) de la part de la CNAC ;

Chapitre 03 : Fonctionnement du dispositif CNAC

S'agissant des risques crédits des investissements, un fonds de garantie accompagne les banques partenaires et couvre les créances restant dues en principal et les intérêts à hauteur de 70%. (Avantage financiers)

2-3 Mesures d'encouragement d'aide à l'emploi

L'effort de la CNAC en matière de promotion de l'entrepreneuriat se traduit également à travers les différents avantages consentis à l'employeur. Parmi les plus répandus, nous citons :

- **Niveaux d'allègement de la part patronale**

L'employeur bénéficie d'abattement en cas de recrutements pour une durée au moins de 12 mois :

- De 20% de sa quote-part, pour les demandeurs d'emploi ;
- De 28% de sa quote-part pour les primo demandeurs ;
- De 36% pour les recrutements effectués dans les régions des hauts plateaux et du sud ;

L'employeur bénéficie aussi d'abattement en cas de recrutements pour une durée au moins de 6 mois :

- De 20 à 28% de sa quote-part, en cas de recrutement des demandeurs d'emploi et primo-demandeurs dans les secteurs du tourisme, de l'artisanat, de la culture de l'agriculture, dans les chantiers du bâtiment et travaux publics ainsi que les sociétés de service ;
- De 36% de sa quote-part patronale, en cas de recrutement de toutes catégories de demandeurs d'emploi dans les régions des hauts plateaux et du sud ;
- En cas de doublement d'effectif initial par l'employeur occupant 9 travailleurs au moins, déclarés à la CNAS, bénéficie d'un abattement fixé à 8% pour une durée d'une année.

- **Exonération de la part patronale**

Chapitre 03 : Fonctionnement du dispositif CNAC

Tout employeur qui engage des actions de formation et de perfectionnement en faveur de ses travailleurs, bénéficie de l'exonération de la cotisation globale pour des périodes modulées comme suit :

- Un (01) mois pour une durée allant de 15 jours à 1 mois ;
- Deux (02) mois pour une durée supérieure à 1 mois et égale à 2 mois ;
- Trois (03) mois pour une durée supérieure à 2 mois ;

La CNAC prend en charge la cotisation globale de l'employeur évaluée à (25%) pendant une période pouvant aller jusqu'à trois (03) mois.

- **La subvention mensuelle à l'emploi**

Pour chaque demandeur d'emploi recruté sur la base d'un contrat pour une durée indéterminée (C.D.I), l'employeur bénéficie d'une subvention mensuelle à l'emploi d'un montant de 1000 dinars pour une durée maximale de trois (03) ans.

3- Le profil des promoteurs exigé par le CNAC

La CNAC expose certains critères que doivent revêtir les promoteurs pour accéder au financement de cet organisme. Ces conditions sont :

- Être âgé de 30 à 55 ans ;
- Être de nationalité Algérienne et résidant en Algérie ;
- Être inscrit comme demandeur d'emploi auprès de L'ANEM ;
- N'occupant pas un emploi rémunéré et n'exerce pas une activité pour propre compte au moment de l'introduction de la demande d'aide ;
- N'ayant pas bénéficié auparavant d'une aide de l'état au titre de la création d'activité ;
- Posséder une qualification professionnelle en rapport avec l'activité projetée ;
- Être en mesure de mobiliser un apport personnel⁷.

⁷ Recueil des textes législatifs et réglementaires « Dispositif de CNAC », et guide de la création de la micro entreprise et information rapportées au niveau de CNAC.

4- Aides financières et avantages fiscaux du dispositif CNAC

Des aides et avantages sont accordés en phase « réalisation » et « exploitation » de la microentreprise :

4.1- Phase de réalisation

➤ Avantages accordés par la banque

- bonification du taux d'intérêt du crédit bancaire à 100%.
- différé de trois (03) années du remboursement du crédit bancaire.

La durée du remboursement du crédit bancaire ne saurait être inférieure à huit (08) années.

➤ Avantages accordés par la CNAC

- un prêt non rémunéré classique (sans intérêt) qui varie en fonction du montant global de l'investissement.

Le chômeur promoteur peut bénéficier si nécessaire d'un prêt non rémunéré (PNR) supplémentaire :

➤ Prêt non rémunéré (véhicule atelier)

Le prêt non rémunéré (véhicule atelier) appelé "PNR.VA" est une aide financière supplémentaire accordée sous forme de prêt non rémunéré supplémentaire d'un montant de (500.000 DA), remboursable, en vue de l'acquisition d'un véhicule atelier pour l'exercice des activités suivantes : plomberie, électricité bâtiment, chauffage, climatisationetc.

Ce prêt est accordé exclusivement aux chômeurs promoteurs diplômés du système de formation professionnelle.

➤ Prêt non rémunéré « location » (PNR-LO)

Le PNR loyer appelé « PNR-LO » est une aide financière supplémentaire accordée aux chômeurs promoteurs sous forme de prêt non rémunéré supplémentaire d'un montant de (500.000 DA), pour la prise en charge du loyer d'un local destiné à la création d'activité de production de biens et services.

Chapitre 03 : Fonctionnement du dispositif CNAC

Les activités non sédentaires et ambulantes sont exclues du bénéfice de cet avantage.

➤ **Prêt non rémunéré « cabinet groupe » (PNR-CG)**

Le « PNR cabinet groupé » est une aide accordée, si nécessaire, aux diplômés de l'enseignement supérieur sous forme de prêt non rémunéré supplémentaire, d'un montant qui ne saurait dépasser un (01) million de dinars, pour la prise en charge du loyer du local destiné à la création de cabinet groupe. Les domaines d'activité concernés par un cabinet groupe ; médical, expertises comptable, commissariat aux comptes....etc.

➤ **Avantages fiscaux en titre de la réalisation**

-exemption du droit de mutation à titre onéreux pour les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de la création d'une activité industrielle ;

-exemption des droits d'enregistrement des actes constitutifs de sociétés.

4-2-Avantages fiscaux de la phase de l'exploitation

-Exonération de la taxe foncière sur les constructions et additions de constructions pour une période de trois (03) ans, six (06) ans ou dix (10) ans selon l'implantations du projet, à compter de sa date de sa mise en exploitation.

-Exonération totale de l'impôt forfaitaire unique (l'IFU), pour une période de trois (03) ans, six (06) ans ou dix (10) ans selon l'implantation du projet, à compter de sa date de mise en exploitation.

-A l'expiration de la période d'exonération de l'IFU, cette dernière peut être prorogée de deux (02) années, lorsque le promoteur d'investissement s'engage à recruter trois (03) employés pour une durée indéterminée.

-les investisseurs, en tant que personnes physiques, au titre de l'impôt forfaitaire unique, demeurent assujettis au paiement d'un minimum d'imposition correspondant à 50% du montant 10.000 DA, pour chaque exercice et quel que soit le chiffre d'affaire réalisé.

Chapitre 03 : Fonctionnement du dispositif CNAC

Section 2 : Les démarches du financement via l'organisme CNAC

1- La démarche et étapes de financement du l'organisme CNAC

- **Étape 1** : « dépôt du dossier » ; à travers son site web WWW.cnac.dz la CNAC offre aux postulants la possibilité d'obtenir un rendez-vous pour le dépôt du dossier. Le dossier à déposer est constitué de deux volets :
 - **Premier volet** : dossier administratif, composé de :
 - ✓ copie de la pièce d'identité nationale ;
 - ✓ certificat ou attestation de résidence en cours de validité ;
 - ✓ attestation d'inscription à l'agence locale d'emploi ALEM ;
 - ✓ copie du diplôme de qualification professionnelle.
 - **Deuxième volet** : dossier technique, composé de :
 - ✓ factures pro-forma des équipements et matériels neufs en toutes taxes comprises (TTC) ;
 - ✓ factures pro-forma d'assurances multirisques équipements et/ou tous risques pour les véhicules en toutes taxes comprises (TTC) ;
 - ✓ devis d'aménagement, s'il y a lieu, en toutes taxes comprises (TTC).
- **Étape 2** : « comité de sélection de validation et de financement » ; est un organe statutaire prévu dans le décret exécutif n° 04-02 du 03 janvier 2004. ce comité est composé de :
 - ✓ Un représentant du wali ;
 - ✓ Un (1) représentant de la direction de l'emploi de la wilaya ;
 - ✓ Un (1) représentant de l'antenne de wilaya du centre national du registre de commerce ;
 - ✓ Un (1) représentant de la direction des impôts de wilaya ;

Chapitre 03 : Fonctionnement du dispositif CNAC

- ✓ Un(1) représentant de la l'agence de wilaya de l'emploi ;
 - ✓ Du conseiller animateur chargé d'accompagner le ou les future (s)promoteur (s) ;
 - ✓ Les représentants des cinq banques publiques conventionnées avec la CNAC ;
 - ✓ Le représentant des services financiers de la CNAC ;
 - ✓ Les représentants des chambres professionnelles.
- **Étape 3** : « Examen du projet par CSVF » ; deux avis peuvent être prononcés :
- ✓ Un avis favorable, donne lieu à l'établissement d'une attestation d'éligibilité et de financement délivrée au chômeur promoteur par l'agence de wilaya CNAC territorialement compétente.
 - ✓ Un avis défavorable, donne lieu à l'établissement d'une « notification de rejet » remise au chômeur promoteur par l'agence de wilaya CNAC.
- **Étape 4** : « la formation des chômeurs promoteurs » ; une formation de courte durée est dispensée par les services spécialisés de la CNAC au profit des chômeurs promoteurs en vue d'améliorer leurs capacités et compétences dans les techniques liées à la gestion de la micro entreprises.
- **Étape 5** : « dépôt du dossier du financement bancaire » ;
- ✓ Pour l'obtention de la notification d'accord bancaire, le chômeur promoteur est tenu de présenter le dossier en deux exemplaires dont un original est introduit par les services de la CNAC auprès de la banque désignée pour le financement de projet.
 - ✓ Dès obtention de la notification d'accord bancaire, le chômeur promoteur est tenu de compléter son dossier de financement
- **Étape 6** : « financement du projet » ; à cette étape précise, le chômeur promoteur procède au versement du montant de son apport personnel dans le compte commercial ouvert à cet effet auprès de la banque domiciliataire.

Chapitre 03 : Fonctionnement du dispositif CNAC

➤ **Étape 7** : « réalisation du projet » ;

Acquisition et installation des équipements et /ou matériels neufs :

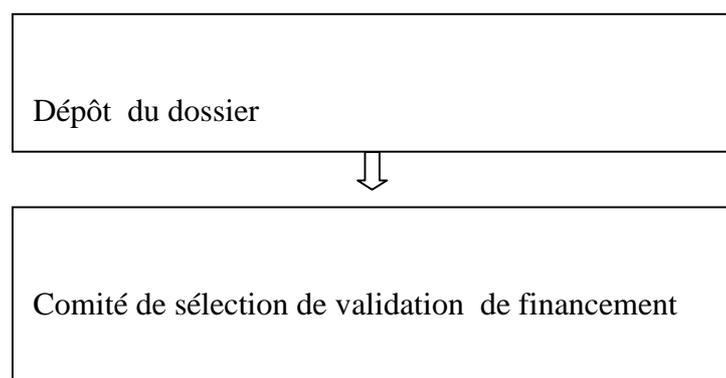
- ❖ **Phase 1** : commande des équipements et /ou matériels neufs ; la remise par le chômeur promoteur d'une copie de la convention de crédit « banque –promoteur » à la CNAC permet l'établissement d'un ordre d'enlèvement de 10% afin de passer commande auprès d'un ou plusieurs fournisseurs. la banque concernée remet au chômeur promoteur le/les chèque (s) libellés au nom du/des fournisseur (s) et compagnie(s) d'assurance.
- ❖ **Phase 2** : acquisition et installation des équipements et/ou matériels et de l'équipement ; un ordre d'enlèvement de 90% est remis au promoteur sur présentation de l'attestation de disponibilité sur laquelle sont mentionnées les caractéristiques détaillées des équipements et/ou matériels à acquérir, confirmé par le contrôleur de la CNAC. La banque remet au promoteur le/les chèque(s) libellés au nom du/des fournisseur(s) et compagnie(s) d'assurance.

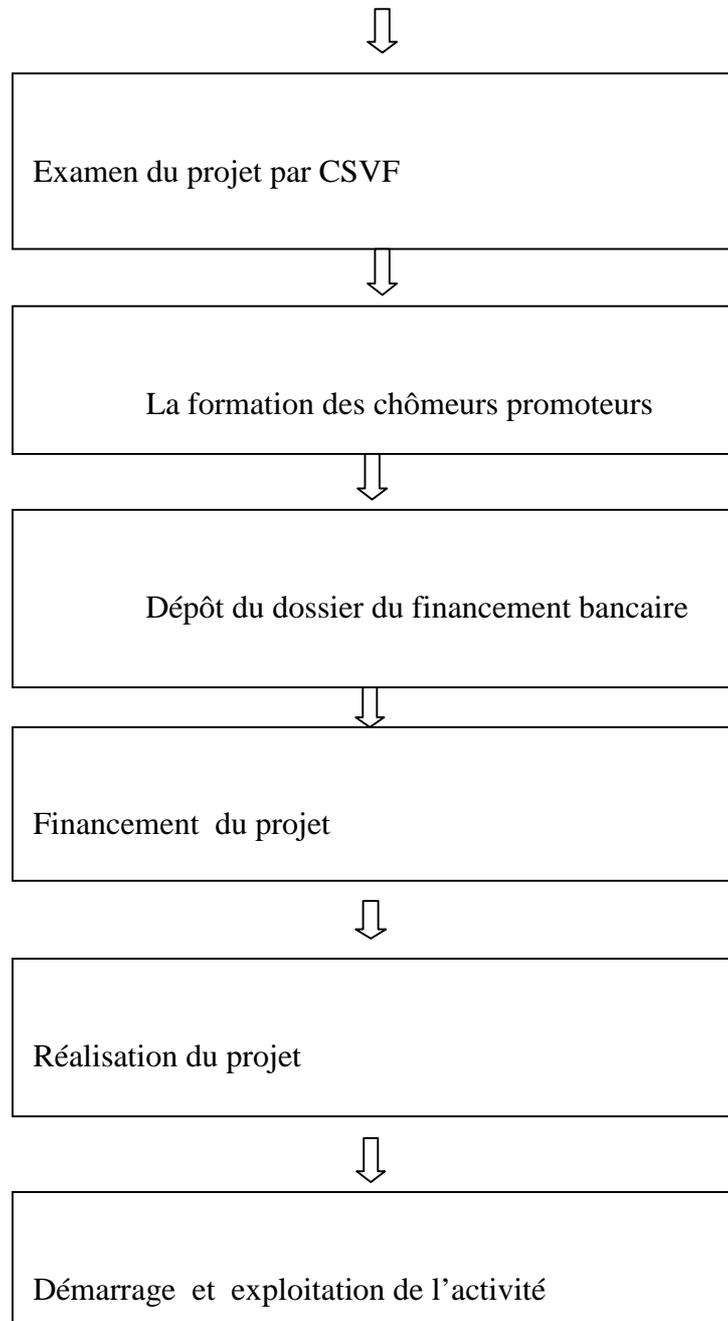
➤ **Étape 8** : « démarrage et exploitation de l'activité » ;

- ✓ Démarrage de l'activité.
- ✓ Exploitation de l'activité et obligations du promoteur.
- ✓ Volet extension d'activité.

Cette démarche de financement via l'organisme CNAC est généralisée à toutes ses annexes, y compris la CNAC- Bejaia qui respecte les étapes détaillées au-dessus, et ce quel que soit le type ou la taille de l'entreprise. Le processus de financement adopté par le CNAC- Bejaia est synthétisé dans le schéma suivant :

Schéma n°1 : La démarche de financement via l'organisme CNAC





Source : Etabli par nos soins à partir des données du CNAC.

2-Les formes de financement de la CNAC

Le financement élaboré dans le cadre du dispositif CNAC est répartie en deux parties ; financement triangulaire et l'autofinancement.

Chapitre 03 : Fonctionnement du dispositif CNAC

2.1-Un financement triangulaire

Cette formule dont l'apport financier du ou des chômeurs promoteurs est complet par un prêt sans intérêt accordé par la CNAC et par un crédit bancaire. Ce type de financement est structuré sur deux niveaux :

- **Niveau 01** : Montant d'investissement inférieur ou égal à 5 millions DA

Tableau n° 7 : Le montant d'investissement jusqu'à 5 000.000,00 DA.

Cout d'investissement	Prêt sans intérêt (CNAC)	Apport personnel	Crédit bancaire
≤5000.000, 00 DA	29 %	1%	70%

Source : Etabli par nous même à partir des données du CNAC de Bejaia.

Niveau 02 : Le montant d'investissement supérieur à 5millions DA et inférieur à 10 millions DA

Tableau n° 8 : Le montant d'investissement de 5000.000,00 à 10.000.000,00DA.

Montant de l'investissement	Prêt sans intérêt (CNAC)	Apport personnel	Crédit bancaire
> 5 000.000.00DA			
≤10.000.000.00 DA	28%	2%	70%

Source :Etabli par nous même à partir des données de la CNAC Bejaia.

2.2- L'autofinancement

Le promoteur qui prétendre à ce mode de financement va bénéficier des avantages fiscaux accordé en phase exploitation.

Tableau n° 9 : Le montant d'investissement est jusqu'à 10.000.000,00 DA.

Montant de	Prêt sans intérêt	Apport personnel	Crédit bancaire
------------	-------------------	------------------	-----------------

Chapitre 03 : Fonctionnement du dispositif CNAC

l'investissement	(CNAC)		
Au-dessus de 10.000.000,00 DA	0%	100%	0%

Source : Etabli par nous-mêmes à partir des données de la CNAC Bejaia

Chacune des 48 wilayas est dotée d'une agence CNAC. L'agence centrale (la direction centrale) se trouve à Alger. Le principal objectif de la présence de la CNAC sur tout le territoire est la promotion de l'entrepreneuriat en Algérie.

Conclusion

A travers ce chapitre, nous avons voulu présenter et comprendre l'organisation et le fonctionnement de la caisse nationale d'assurance-chômage –CNAC-

La CNAC a réussi à s'imposer en tant qu'organisme à part entière dans la création d'entreprise, comme le démontre les statistiques du premier semestre de l'année 2018 est varié à 3347 entreprises.

La CNAC a ainsi relevé le défi de faire partie des organismes accompagnateurs de la création d'entreprise sur tout le territoire nationale.

Cependant, nous avons voulu avoir une appréciation sur la contribution de la CNAC Bejaia concernant la promotion de l'entrepreneuriat au niveau de la wilaya de Bejaia. Ceci fera l'objet du prochain chapitre.

Chapitre 4
Évaluation du Dispositif
CNAC : Cas de Wilaya de Bejaia

Chapitre 04 : Évaluation du dispositif CNAC : cas de wilaya du Bejaia

Chapitre 04 : Évaluation du dispositif CNAC-Bejaia

Introduction

L'objectif de ce chapitre est d'approfondir les différents points étudiés durant les chapitres précédents et d'apporter de nouveaux éléments d'explication à notre problématique de recherche. Pour ce faire, nous avons mené une enquête auprès de CNAC ce qui permettra d'étudier empiriquement les points abordés.

Ce dernier chapitre sera présenté en deux sections, la première section consacrée sur la contribution CNAC-Bejaia en matière d'encouragement de l'entrepreneuriat, le bilan d'activité et les statistiques étudiées et les démarches adoptées et les outils et les réclamations client et les partenaires et la perspective de la CNAC. Ensuite dans la deuxième section en présent la méthodologie d'investigation employée, la constitution de l'échantillon, le choix des techniques de collecte et l'interprétation des résultats de l'enquête.

Section 01 : Contribution CNAC-Bejaia en matière de création d'entreprise

1. Bilan de l'activité CNAC-Bejaia en matière d'encouragement de l'entrepreneuriat

La fiche de renseignement du CNAC-Bejaia, la caisse nationale d'assurance chômage est créé en 1997 à citer des 34 logements, EPLF Quartier Seghir BP 204 Bejaia. Son effectifs est de 33 salariés, Son numéro de téléphone 0 34 12 48 41/ Fax : 0 34 12 48 46.

La CNAC-Bejaia procède à des études de marché pour ce qui concerne les besoins en terme de financement, et ce afin de faire une estimation des besoins en financement et des besoins en financement et proposer des plafonds de financement et des échéances de remboursement.

Cependant, l'organisme CNAC-Bejaia n'est pas le seul organisme qui finance les entreprises. Il existe d'autres organismes complémentaires à l'exemple de l'ANSEJ, l'ANGEM, l'ANDI..., ainsi que d'autres entités telles que la chambre d'artisanat, la chambre d'agriculture..., Ces organismes ont pour principale objectif la promotion de l'entrepreneuriat en Algérie.

Chapitre 04 : Évaluation du dispositif CNAC : cas de wilaya du Bejaia

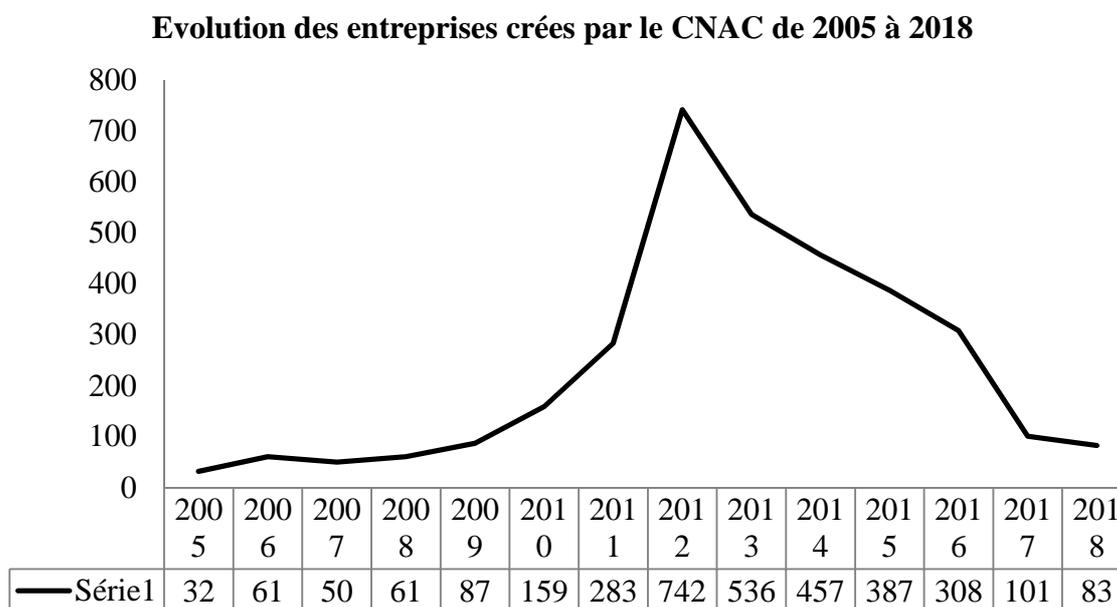
Chacune des 48 wilayas est dotée d'une agence CNAC. L'agence centrale (la direction centrale) se trouve à Alger. Notre objectif à travers cet axe est de faire un état des lieux des réalisations du CNAC-Bejaia en termes de création d'entreprises et d'accompagnement des promoteurs.

2- Étude statistique du dispositif CNAC

Dans cette étude nous allons présenter les données collectées auprès du dispositif CNAC-Bejaia.

- La figure ci-après représente l'évolution des entreprises créées par le CNAC-Bejaia de 2005 à 2018.

Figure n° 1 : L'évolution des entreprises créées par le CNAC de 2005 à 2018.



Source : établi par nos soins sur la base des données du CNAC-Bejaia, 2019.

Cette figure indique que la création d'entreprise dans le dispositif CNAC marque une évolution très importante à partir de 2005 jusqu'à 2012 dans les différents secteurs d'activités, le nombre est augmenté jusqu'à (742) entreprises. Après ce nombre est décroissant de l'année 2013 à 2018a (83) entreprises, cela renvoie à l'âge exigé par la CNAC et l'existence des autres dispositifs (ANSEJ, ANDI,...).

Chapitre 04 : Évaluation du dispositif CNAC : cas de wilaya du Bejaia

➤ Le tableau suivant présente la répartition des entreprises créées par le CNAC-Bejaia suivant les secteurs d'activités pour l'année 2018.

Tableau n°10 : Répartition sectorielle des entreprises financées par le CNAC pour l'année 2018.

Secteur	2018	Part %
Agriculture	17	20%
Pêche	1	1%
Artisanat	13	16%
Service	40	48%
BTPH	8	10%
Industrie	4	5%
Transport	0	0%
Total annuel	83	100%

Source : Établi par nos soins à la base de données du CNAC-Bejaia, 2019.

Le tableau ci-dessus indique que les chômeurs entrepreneurs sont nombreux attirés par le secteur d'activité pour l'année 2018 est le secteur service avec un taux très important de (48%) cela renvoie à l'ensemble des entreprises créées par la CNAC-Bejaia et en deuxième position le secteur d'agriculture (20%). Ensuite le secteur artisanat (16%) et le secteur BTPH avec un taux de (10%). En fin le secteur industrie (5%) et aussi le secteur la pêche avec un taux moins important (1%) et le service transport avec un taux nul.

➤ Le tableau suivant représente la répartition des projets financés par niveau d'instruction de l'année 2014 à 2018.

Tableau n°11 : Répartition des projets financés par niveau d'instruction de l'année 2014 à 2018.

Niveau d'instruction	2014	2015	2016	2017	2018
ANALPHABÈTE	3	5	0	0	0
PRIMAIRE	66	45	26	17	4

Chapitre 04 : Évaluation du dispositif CNAC : cas de wilaya du Bejaia

MOYEN	185	172	126	37	27
SECONDAIRE	144	112	98	18	25
FORMATION PROFESSIONNELLE	0	0	6	0	0
UNIVERSITAIRE	59	53	52	29	27
TOTAL	457	387	308	101	83

Source : Données remises par la CNAC-Bejaia, 2019.

Le tableau ci-dessus démontre que la grande quantité des projets financés par la CNAC-Bejaia est réalisée grâce au niveau d'instructions moyennes et universitaires avec un nombre de (54) projets pour l'année 2018.

- Le tableau Ci-après représente la répartition des entreprises et emploi par communes de l'année 2018.

Tableau n°12: Répartition des entreprises financées par la CNAC par commune pour l'année 2018.

COMMUNE	Nombre d'entreprises	Part %	Nombre d'emplois	Part %
BEJAIA	802	40,75%	1738	43,17%
AKBOU	240	12,20%	488	12,12%
EL KSEUR	182	9,25%	397	9,86%
TAZMALT	158	8,03%	272	6,76%
AMIZOUR	146	7,42%	301	7,48%
TIMEZRIT	111	5,64%	197	10,01%
OUED GHIR	101	5,13%	198	4,92%
SEDDOUK	78	3,96%	157	3,90%
SEMAOUNE	78	3,96%	146	3,63%

Chapitre 04 : Évaluation du dispositif CNAC : cas de wilaya du Bejaia

SIDI AICH	72	3,66%	132	3,28%
TOTAL	1968	100 %	4026	100%

Source : Etabli par nos soins a la base de données de CNAC-Bejaia, 2019.

Le tableau ci-dessus montre que le nombre d'emploi des entreprises financées par le CNAC sont réparties par communs est très important, cette importance est élevé il se concentre vers le nord (BEJAIA (43,17%), AKBOU (12,12%), et EL KSEUR (9,86%)) parce que ces trois premières communes sont des zones industrielles et là-bas il ya la main d'ouvre et à proximité au port si pour ça ces entreprises centrées là-bas. Par contre il ya d'autre communes moins importante ces communes sont centré dans les zones rural spécifiques (haute plateaux) comme KHARRATA (2,08%), TOUDJA (1,44%), BENI KSILA (0,87%), LEFLAY (0,47%).

3- Démarche adoptée par la CNAC-Bejaia pour le recouvrement du financement accordé

La démarche adoptée par le CNAC-Bejaia pour recouvrer le financement accordé est transcrite dans la convention signée conjointement entre la CNAC-Bejaia et le bénéficiaire du financement. À cet effet, l'organisme CNAC-Bejaia établit un tableau d'aboutissement qui représente un échéancier qui précise le début du remboursement du crédit ainsi que la valeur de chaque échéance, et ce pour chaque entreprise.

Dans le cas du non-recouvrement du financement, la CNAC-Bejaia envisage deux possibilités. La première solution est de régler le différend à l'amiable, en invitant le bénéficiaire à une réunion où des solutions sont proposées pour l'accompagner dans sa démarche de remboursement. La seconde solution en cas d'impasse est d'enclencher une poursuite judiciaire.

4- Les outils dont dispose la CNAC –Bejaia pour se faire connaitre sur le marché des promoteurs

La CNAC-Bejaia veille à ce que les acteurs de son environnement (entreprises, localités, chômeurs, artisans, ...) soient informés de son existence, de ses missions ainsi que des services et des avantages qu'elles proposent. Pour ce faire, elle est dotée d'une palette d'outils à l'exemple du recours à la publicité notamment à travers les affichages et les réseaux sociaux (notamment sur facebook) où sont partagées toutes les actions (les nouveautés les

Chapitre 04 : Évaluation du dispositif CNAC : cas de wilaya du Bejaia

procédures). Elle est également dotée d'un site web www.cnac.dz qu'elle enrichit en information et met à la disposition de l'utilisateur les documents et orientations nécessaires dans le processus d'octroi du crédit CNAC, des avantages accordés et des modalités de remboursement du crédit. Cette initiative permet aux promoteurs de gagner du temps puisqu'ils ne sont pas dans l'obligation de se déplacer au niveau de l'annexe CNAC-Bejaia sise à côté des 34 logements, EPLF Quartier Seghir (commune de Bejaia).

La CNAC-Bejaia organise en parallèle des salons d'information et des séminaires auxquels elle invite ses clients (les promoteurs) pour les renseigner. Elle participe aux expositions, aux foires et aux journées de sensibilisation et d'information en collaboration avec la direction de l'action sociale (DAS) et la chambre d'artisanat. Elle active aussi aux émissions de radio (à l'exemple de la radio Soummam) et aux salons de l'emploi organisés par l'université Abderrahmane Mira-Bejaia.

5- Gestion des réclamations-clients

Dans le souci de proximité avec ses clients, la CNAC-Bejaia dispose d'un service spécial appelé *cellule d'écoute et d'accompagnement* du client qui se charge des doléances et des réclamations des entreprises (des promoteurs). En termes de gestion des réclamations, chaque promoteur a un chargé de suivi des étapes de réalisation (un conseiller-animateur). Pour l'étape d'exploitation, chaque promoteur se voit attribué un chargé de suivi.

6- Les partenaires de la CNAC-Bejaia

Les principaux acteurs avec lesquels travaille la CNAC-Bejaia sont : la banque, les autres annexes du CNAC, la caisse nationale de sécurité sociale des non salariés (CASNOS), l'agence nationale de gestion du Microcrédit (ANGEM), Banques (BADR, BDL, BEA, BNA et CPA).

7-Projets d'avenir et perspectives

La CNAC-Bejaia envisage de s'investir davantage dans les partenariats. A l'exemple, une collaboration est mise à jour à travers la signature d'une convention avec l'université Abderrahmane Mira-Bejaia durant l'année universitaire 2016-2017. L'objectif de ce partenariat est de parrainer et d'accompagner les projets des étudiants les plus innovants.

Chapitre 04 : Évaluation du dispositif CNAC : cas de wilaya du Bejaia

Parmi les projets futurs du CNAC-Bejaia est la décentralisation à travers la création d'une agence autonome parrainant la wilaya de Bejaia, et devenir une unité décisionnelle indépendante. Également, la CNAC-Bejaia envisage de participer aux foires internationales et étendre ainsi ses services à des promoteurs étrangers.

Section 2 : Méthodologie de l'enquête et analyse des résultats

Après avoir présenté, dans la première section, l'organisme d'accompagnement CNAC de Bejaia, ses modalités de financement et quelques statistiques, nous essayerons dans cette section de présenter la méthodologie de l'enquête et d'analyser les différents résultats issus de l'analyse des données fournies par le questionnaire.

1-Présentation de l'enquête

Pour les besoins de notre travail, nous avons mené une enquête auprès d'un échantillon d'entrepreneurs. Nous avons pour cela élaboré un questionnaire regroupant une série de questions relatives à notre étude.

Ce travail vise des entrepreneurs propriétaires de PME privées qui créent leurs entreprises dans le cadre du dispositif de l'État CNAC-Bejaia. Nous avons, pour cela, suivi deux étapes : la première consiste en la présentation du questionnaire aux intéressés qui sont les créateurs de leurs propres PME tout en leur expliquant l'objet et le but de notre étude. La deuxième étape consiste en le dépouillement du questionnaire et l'analyse des résultats obtenus.

2-La démarche de l'enquête

Pour mener notre recherche sur le terrain, nous adoptons une démarche qui va porter sur l'analyse, au départ, des caractéristiques socioprofessionnelles de ces créateurs de PME, leur dynamique entrepreneuriale et leurs conditions de développement.

Le questionnaire aborde trois volets essentiels à savoir : profil des créateurs d'entreprise, descriptif d'entreprise et le rôle de CNAC dans la création des entreprises.

- Profil des créateurs d'entreprise :

Ce premier volet a pour but d'identifier l'entrepreneur le propriétaire d'entreprise, les questions ont porté sur son profil comme : âge, sexe, niveau d'instruction, situation professionnelle avant la création de l'entreprise ...etc.

Chapitre 04 : Évaluation du dispositif CNAC : cas de wilaya du Bejaia

- Descriptif d'entreprise :

Ce deuxième volet parle sur la détermination et l'identification de l'entreprise créée comme : localisation, année début d'activité, statut juridique....etc.

➤ Le rôle de CNAC dans la création des entreprises

Ce dernier volet est pour déterminé les raisons de création de l'entreprise et pourquoi on a choisi CNAC et pas les autres entités.

L'approche développée dans notre enquête sera quantitative. Elle a pour objectif de mieux comprendre les conditions d'émergence de cet acteur économique et social, de repérer ses trajectoires, d'analyser ses capacités de créations et ses dynamiques d'évolution, ses ressources et ses contraintes spécifiques ainsi que l'influence des logiques sociales et politiques.

3-Le choix de l'échantillon d'étude

La collecte des données est un élément crucial du processus de recherche en management, elle constitue un moyen sur lequel le chercheur fonde sa recherche. En effet, le chercheur dispose de plusieurs instruments pour obtenir les données empiriques de sa recherche, où ces instruments différent selon l'approche adoptée.

Notre choix des entreprises enquêtées est dicté par un certain nombre de critères pris pour assurer la représentativité de l'échantillon d'une part à savoir :

- la disponibilité des entrepreneurs à répondre à notre questionnaire ;
- la représentative des secteurs d'activité existant dans la wilaya de Bejaia.

Tableau n°13 : La taille de l'échantillon de notre enquête

Questionnaire	Référence	Pourcentage
Distribués	30	100
Récupérer	22	73,33
Non récupérer	8	26,67

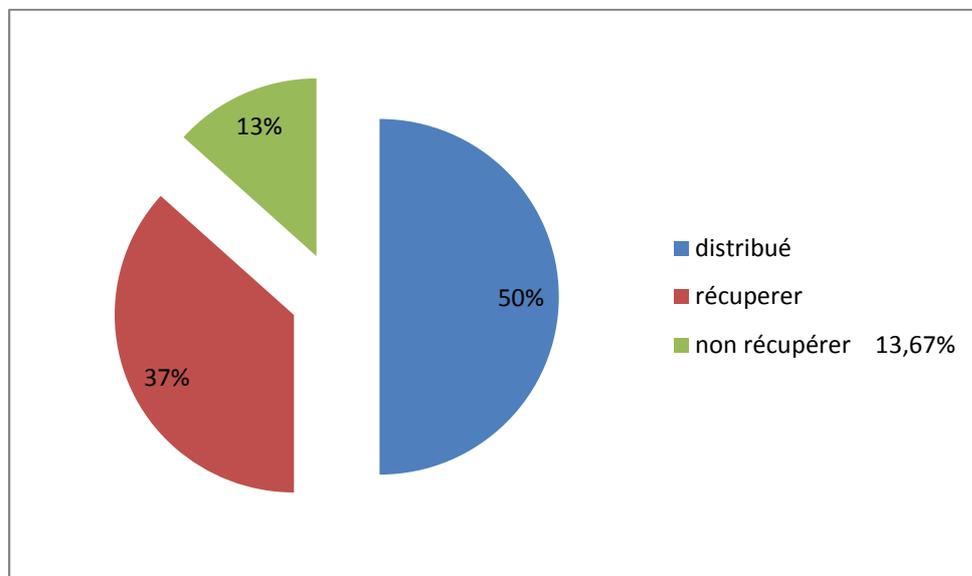
Source :Etabli par nos soins à partir de l'enquête de terrain 2019.

Après avoir distribué notre questionnaire qui consiste à prendre une partie représentative dans une population plus vaste, notre échantillon se compose de 30 entreprises. Nous avons

Chapitre 04 : Évaluation du dispositif CNAC : cas de wilaya du Bejaia

récupéré 22 questionnaires sont exploitables ce qui représente (73,33%) et le reste (26,67%) de questionnaires n'ont pas été récupéré.

Figure n° 2: La taille de l'échantillon de l'enquête.



Source : élaboré par nos soins à partir de résultats de l'enquête.

4-La conception du questionnaire

Notre questionnaire a été élaboré selon les objectifs de notre problématique, à savoir identifier et tirer les informations auprès des individus créateurs de leurs propres PME et de faire exprimer leur vis-à-vis de l'organisme CNAC Bejaia.

Notre questionnaire est un QCM (questions à choix multiples) mais de type varié : ouvert, fermé ou directif : à réponse unique ou à réponses multiples, et une question avec échelle d'évaluation (faible, assez faible, moyen, bien, assez bien) permettant d'analyser à la fois le contenu et l'intensité de l'attitude des répondants.

L'ossature du questionnaire devait être légère, pour restreindre la période d'enquête et ne pas lasser les enquêtes. Il ne devait pas être trop long ni trop complexe avec des questions précises et simples.

La méthode de passation du questionnaire retenue est le « face à face », en outre pour une bonne réflexion et pour l'explication de certaines questions pouvant être mal comprises. Cependant, nous avons été contraintes de faire autrement en cas de non-disponibilité de l'entrepreneur.

Chapitre 04 : Évaluation du dispositif CNAC : cas de wilaya du Bejaia

5- Le déroulement de l'enquête

Notre enquête de terrain a été entamée dès Avril 2019. La remise des questionnaires a été faite par nous même pour la majorité des entreprises. Nous avons été présents lors des réponses pour celles qui ont accepté de nous recevoir afin d'éclaircir les questions qui paraissent ambiguës et pour aborder d'autres questions qui ne sont pas posées dans le questionnaire. Pour les autres, nous avons remis le questionnaire pour le remplir afin de le récupérer lors d'une prochaine visite et ce, en raison d'absence ou de non disponibilité de l'entrepreneur.

La plus grande difficulté résidait dans la distribution des questionnaires et l'implication des répondants (entreprises) dans le travail d'enquête. Cela peut s'expliquer par la non-perception de façon convaincue de l'utilité du travail et surtout la culture de méfiance et de repli sur soi qui caractérise généralement les entrepreneurs algériens.

6-Traitement des questionnaires

Notre échantillon est composé de **22** promoteurs choisis auprès de CNAC-Bejaia suivant la proximité du siège de l'entreprise.

Pour le traitement des données issues de la récupération des questionnaires, nous avons utilisé le logiciel « sphinx plus ». Ce dernier nous a permis en première étape la rédaction du questionnaire, ensuite il nous a facilité le traitement des enquêtes et l'analyse des résultats.

Il s'agit principalement de rendre toutes les informations recueillies exploitable en les présentant sous forme de données chiffrées dans des tableaux ou graphique dont l'analyse permettra de tirer des conclusions justifiées.

7- Résultat de l'enquête

7-1 Description des entreprises questionnées

Nous présenterons ci-dessous les informations générales sur les entreprises enquêtées. Rappelons que notre objectif à travers cette enquête est d'avoir un aperçu de la perception qu'ont les promoteurs de l'organisme CNAC-Bejaia, leur appréhension et difficultés rencontrées.

➤ La localisation

Chapitre 04 : Évaluation du dispositif CNAC : cas de wilaya du Bejaia

D'après notre enquête on constate que la majorité des créateurs envisagent de créer leurs entreprises dans leurs régions d'origine. En effet, le problème d'accès au foncier industriel pousse les entrepreneurs à utiliser leurs propriétés familiales comme terrain d'assiette pour leurs entreprises. Les entreprises enquêtées sont siégées dans différentes commune, à l'exemple de la commune d'Akbou, la commune de Bejaia, la commune d'Adekar et celle d'El kseur.

➤ Année début d'activité

Tableau n° 14 : Répartition des entreprises enquêtées selon l'année de début d'activité.

	Nb	
de 2009 à 2013	5	
de 2014 à 2019	17	
Total	22	

Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaia, Avril-Mai 2019.

D'après les données de ce tableau, nous constatons que 63,6% du total des entreprises enquêtées sont créées entre 2014 et 2018, 22,7% d'entre elles sont créées entre 2009 et 2003 et 13,6% d'entre elles sont récemment créés.

Rappelons que dans le cadre de l'organisme CNAC-Bejaia, les entrepreneurs ont un différé de 3 années avant d'entamer le remboursement du crédit bancaire en premier lieu, et ce pour une période fixée à cinq année. Ce n'est qu'après le remboursement de la banque que les entrepreneurs commencent le remboursement du financement accordé par le CNAC-Bejaia.

➤ Le statut juridique

Tableau n° 15: La répartition juridique des entreprises

	Nb	% cit.
SARL	1	4,5%
EURL	8	36,4%
E. Individuelle	13	59,1%
SNC	0	0,0%
SPA	0	0,0%
Total	22	100,0%

Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaia, Avril-Mai 2019.

Chapitre 04 : Évaluation du dispositif CNAC : cas de wilaya du Bejaia

Au niveau de la forme juridique, (59,1%) des entreprises enquêtées sont des entreprises individuelles puisque c'est la forme la plus facile d'entre dans les affaires. Elles présentent donc un profil juridique très simple. En deuxième position la forme EURL avec un taux (36,4%), puis la forme SARL (4,5%).

➤ La taille d'entreprise

Tableau n° 16 : Répartition des entreprises selon la taille

	Nb	% cit.
Micro entreprise (1 à 9 salariés)	20	90,9%
Petite entreprise (10 à 49 salariés)	1	4,5%
Moyenne entreprise (50 à 250 salariés)	1	4,5%
Total	22	100,0%

Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaia, Avril-Mai 2019.

La plupart des entreprises enquêtées sont des microentreprises avec un taux très élevé de (90.9%), et un taux très faible (4,5%) pour les petites et moyennes entreprises. Cette différence peut être justifiée par les capitaux financiers détenus par les créateurs et aussi après la mise en place de CNAC.

➤ Le secteur d'activité

Tableau n° 17 : Répartition des entreprises enquêtées selon le secteur d'activité.

	Nb	% cit.
Service	5	22,7%
artisanat	2	9,1%
Agriculture	2	9,1%
Agroalimentaire	1	4,5%
Industrie	0	0,0%
BTPH	0	0,0%
Profession libérale	12	54,5%
Maintenance	0	0,0%
Total	22	100,0%

Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaia, Avril-Mai 2019.

Le secteur de profession libérale est plus actif avec un taux de (54,5%) dans notre échantillon étudié. Vient après le secteur service en deuxième position avec le taux de (22,7 %),

Chapitre 04 : Évaluation du dispositif CNAC : cas de wilaya du Bejaia

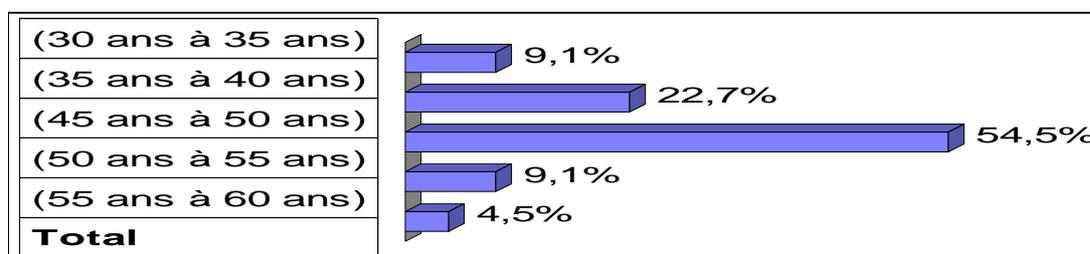
ensuite l'agriculture et l'artisanat avec un même taux estimé à (9,1%) et l'agroalimentaire (4,5%) moins active.

7-2 Profils de créateurs d'entreprise

L'enquête que nous avons menée auprès des promoteurs financés par le dispositif CNAC de la région de Bejaia, nous a permis de relever ces informations générales sur les créateurs d'entreprise.

➤ L'Age

Tableau n°18 : L'Age des entrepreneurs enquêtés.



Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaia, Avril-Mai 2019.

Du tableau ci-dessus, nous constatons que l'âge minimum des entrepreneurs est de 30 ans ce qui est conforme aux exigences établies par l'organisme CNAC. Ainsi, 54,5% des entrepreneurs composant notre échantillon sont âgés entre 45 et 50 ans, suivis par ceux relevant de la tranche d'âge allant de 35 à 40 ans, et ce avec un taux de 22,7%.

➤ Le genre

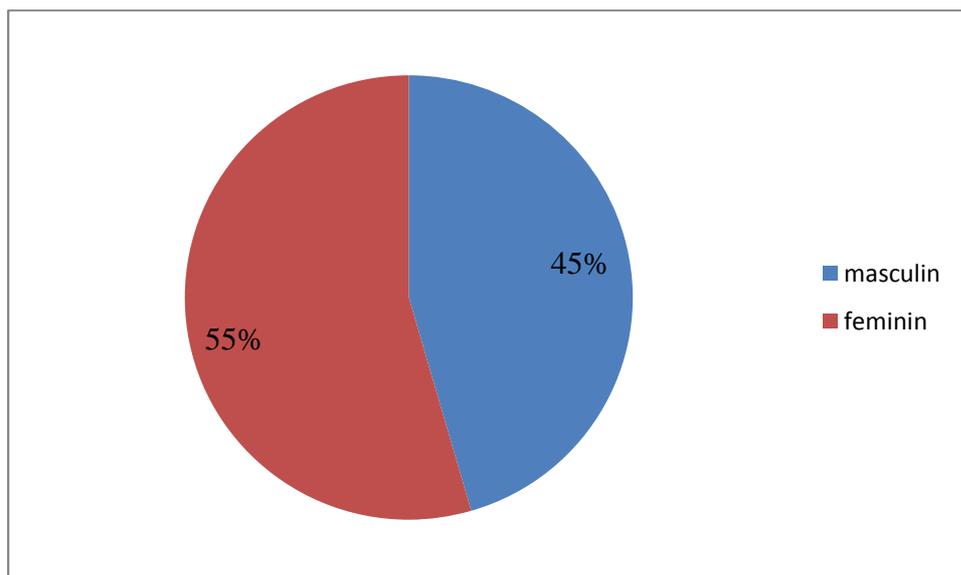
Tableau n°19 : La répartition des entreprises selon le genre des entrepreneurs

	Nb	% cit.
Masculin	10	45,5%
Féminin	12	54,5%
Total	22	100,0%

Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaia, Avril-Mai 2019.

Figure n° 5 : la répartition des entreprises selon le genre des entrepreneurs.

Chapitre 04 : Évaluation du dispositif CNAC : cas de wilaya du Bejaia



Source : Etabli par nos soins sur la base des données relative à l'enquête de terrain.

Selon les résultats de notre enquête présentés dans le tableau n°12, les femmes entrepreneurs dominent notre échantillon à raison de 54,5% du total des entrepreneurs questionnés.

Rappelons que le nombre de projets réalisés par les femmes dans le cadre de l'organisme CNAC, au cours du premier semestre 2018, est de 272 projets sur un total de 1437 projets¹, soit un taux non négligeable de 18,9%.

➤ Le niveau d'instruction

Développer un esprit entrepreneurial, nécessite un certain niveau d'études de la population ciblée. Le niveau d'instruction peut être d'un apport important dans le développement de l'entreprise dans le sens où l'individu qui dispose de compétences et connaissances dans un domaine précis lui permet de mieux gérer son affaire.

Tableau n°20 : La répartition des entrepreneurs selon leur niveau d'instruction.

¹Bulletin d'information statistique de la PME. Données du premier semestre 2018. Ministère de l'industrie et des mines. N°33. Novembre 2018.

Chapitre 04 : Évaluation du dispositif CNAC : cas de wilaya du Bejaia

	Nb	% cit.
Primaire	0	0,0%
Moyen	4	18,2%
Secondaire	8	36,4%
Universitaire	6	27,3%
Formation professionnelle	4	18,2%
Total	22	100,0%

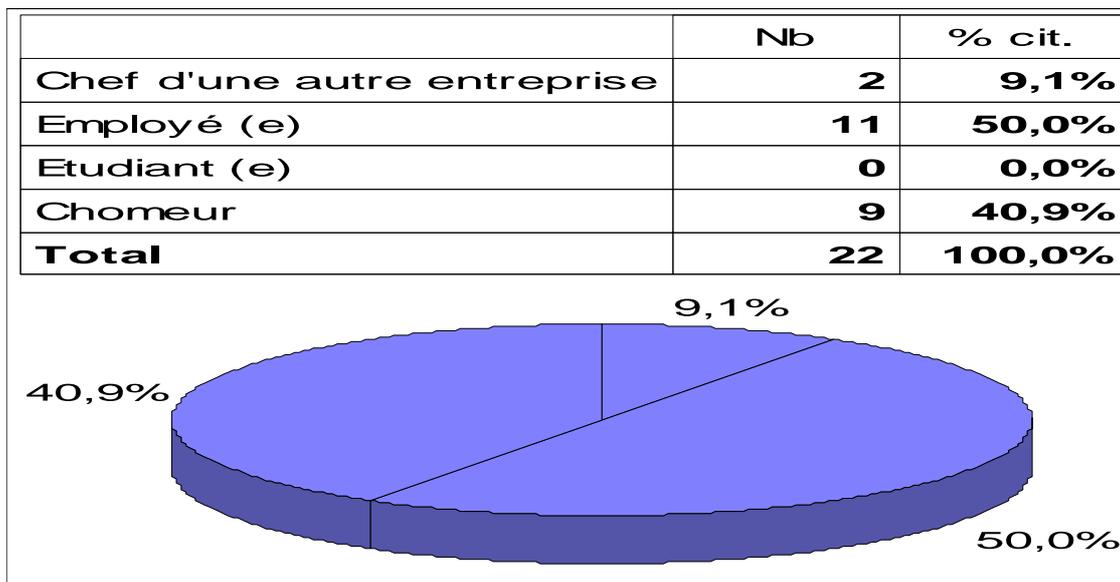
Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaia, Avril-Mai 2019.

D'après le tableau ci-dessus on constate que les entrepreneurs ont, en majorité, un niveau d'instruction secondaire (36,4%), et niveau moyen (18,2%), et formation professionnelle (18,2%) et (27,3%) au niveau supérieur.

Ceci signifie que le CNAC-Bejaia accompagne les entrepreneurs à créer leur entreprise quel que soit leur niveau d'instruction.

➤ La situation professionnelle avant la création de l'entreprise

Tableau n°21 : La situation professionnelle avant la création d'entreprise.



Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaia, Avril-Mai, 2019.

De ce tableau, nous constatons que 59,1% des entrepreneurs enquêtés ont accumulé une certaine expérience avant la création de leur propre, de sorte que la moitié des entrepreneurs enquêtés (50%) ont déjà exercé en tant que salarié et d'autres (soit un taux de 9,1%) ont déjà été chef d'une autre entreprise. Malgré que les entrepreneurs enquêtés avaient

Chapitre 04 : Évaluation du dispositif CNAC : cas de wilaya du Bejaia

un travail et un salaire fixe et même des hauts statuts, mais ils cherchent à saisir de meilleurs opportunités.

En parallèle, 40,9% du total des entrepreneurs composant notre échantillon n'ont pas d'expérience dans le monde du travail.

Ceci nous permet de déduire que l'organisme CNAC-Bejaia accompagne d'anciens salariés, d'anciens chefs d'entreprise ou de demandeurs d'emploi pour la création de leur propre entreprise.

7-3 Motivations et facteurs et les obstacles de créateurs d'entreprise

➤ Les motivations de création de l'entreprise

Tableau n°22 : Les motivations pour la création d'entreprise.

	Nb	% obs.
Créer son propre emploi vu le chômage	9	40,9%
vivre de sa passion	5	22,7%
bénéficiaire des avantages du CNAC	13	59,1%
Etre indépendant	14	63,6%
Réaliser un rêve (par ambition)	0	0,0%
Total	22	

Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaia, Avril-Mai 2019.

Les principales motivations et finalités des femmes et hommes à être entrepreneurs sont la quête d'être indépendant (63,6%), suivie par la volonté de bénéficier des avantages offerts par l'organisme CNAC (59,1%), ainsi que la création de leurs propres emplois (40,9%) et 22,7% des réponses penchent pour la réalisation d'un rêve.

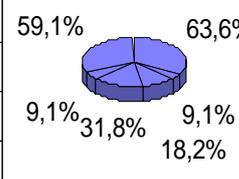
Ceci nous permet de déduire que l'organisme CNAC-Bejaia est une solution pour concrétiser ses ambitions de devenir indépendant ou une opportunité de créer son propre emploi.

➤ Les facteurs facilitant la création d'entreprise

Tableau n° 23 : Les facteurs facilitant la création d'entreprise.

Chapitre 04 : Évaluation du dispositif CNAC : cas de wilaya du Bejaia

	Nb	% obs.
diplome (s) acquis	14	63,6%
Issu (e) d'une famille entrepreneuriat	2	9,1%
Aides et conseils de personnes qui ont déjà crée leur entreprise	4	18,2%
Idée originale	7	31,8%
Opportunités presentent dans l'environnement	2	9,1%
Expérence antérieure dans le domaine	13	59,1%
Total	22	



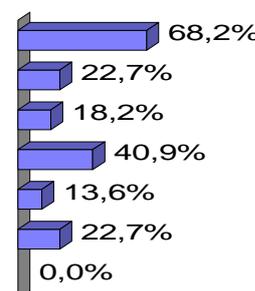
Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaia, Avril-Mai 2019.

A la lumière de l'enquête réalisée et grâce aux entretiens que nous avons pu mener auprès des entrepreneurs, nous pouvons constater que les facteurs qui ont facilité la création de leur entreprise est le fait que 63,6% de ces entrepreneurs avaient un diplôme acquis, donc une formation initiale dans le domaine d'activité de leur entreprise, d'autres (59,1%) ont une expérience antérieure donc ont acquis des compétences et connaissances leur permettant de gérer leur entreprise, ainsi que l'aide et les conseils de personnes qui ont déjà créé leurs entreprises (18,2%) ou des personnes vivant dans une famille entrepreneuriale avec un taux de (9,1%) ou simplement en saisissant une opportunités qui se présente à eux (9,1%).

➤ Les obstacles rencontrés lors de la création de l'entreprise

Tableau n° 24: Les obstacles liés à la création d'entreprise

	Nb	% obs.
Contraintes administratives	15	68,2%
Manque de personnel qualifié et motivé	5	22,7%
Le manque d'esprit d'entreprise	4	18,2%
Les difficultés liées au financement	9	40,9%
Charges salariales	3	13,6%
Impots	5	22,7%
Le loyer	0	0,0%
Total	22	



Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaia, Avril-Mai 2019.

D'après le traitement des données de tableau ci-dessus, on remarque que les contraintes administratives constituent la principale difficulté qui entrave les créateurs potentiels à se lancer dans l'aventure de création d'une entreprise avec un taux élevé (68,2%), elles se

Chapitre 04 : Évaluation du dispositif CNAC : cas de wilaya du Bejaia

traduisent généralement par les démarches et les procédures exigées par l'organisme CNAC. Et puis les entrepreneurs promoteurs ont signalé en deuxième position (40,9) les difficultés liées au financement. Ainsi que d'autres difficultés comme manque de personnel qualifié et motivé et les impôts avec un taux fixe (22,7%).

7-4 Le rôle du CNAC dans la création des entreprises échantillonnées

Nous présenterons ci-dessous les informations générales sur le financement reçu du CNAC Bejaia.

➤ La structure de financement

Tableau n° 25 : Structure de financement des entreprises enquêtées

	Nb	% cit.
Apport personnel 1%, Crédit CNAC 29%, Crédit bancaire 70%	13	59,1%
Apport personnel 2%, Crédit CNAC 28%, Crédit bancaire 70%	5	22,7%
Apport personnel 5%, Crédit CNAC 25%, Crédit bancaire 70%	4	18,2%
Total	22	100,0%

Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaia, Avril-Mai 2019.

À partir de la lecture du tableau on constate que le financement appliqué par l'organisme CNAC est un financement triangulaire (crédit sans intérêt), dans notre enquête on a conclu que le niveau de financement le plus dominant (Apport personnel 1%, Crédit CNAC 29%, Crédit bancaire 70%) ; avec taux de (59,1%).

➤ La situation actuelle de l'entreprise

Tableau n° 26: La situation actuelle des entreprises enquêtées.

	Nb	% cit.
Phase de lancement	7	31,8%
Phase de développement	11	50,0%
Phase de maturité	2	9,1%
Phase de déclin	2	9,1%
Total	22	100,0%

Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaia, Avril-Mai 2019.

Chapitre 04 : Évaluation du dispositif CNAC : cas de wilaya du Bejaia

La phase la plus dominante dans notre enquête dérouler au près des entreprises financer par le CNAC-Bejaia est la phase de développement avec un taux très important de (50%) ; cela revient aux évolutions des déférent secteurs d'activité dans la wilaya de Bejaia .en suite en deuxième position la phase de lancement avec un taux de (31,1%) , puis un taux moins important(9,1%) pour les deux dernières phases (maturité et déclin).

➤ Pourquoi le CNAC ?

	Nb	% obs.
Correspondance à l'age exigé	16	72,7%
Avantages octroyés par le CNAC	6	27,3%
Procédure administrative plus rapide	3	13,6%
Total	22	

Tableau n° 27 : Les causes par lesquels les entreprises enquêtées choisi la CNAC.

Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaia, Avril-Mai 2019.

D'après le tableau ci-dessus on remarque que la totalité des réponses est centré sur la correspondance à l'âge avec un taux de (72,7%), parce que l'âge demandé par le CNAC-Bejaia (30ans jusqu'à 55ans) est déférent par apport au d'autre dispositifs(L'ANSEJ et l'ANDI).et aussi par apport au avantages bénéficier par le CNAC (27,3%) comme les avantage fiscaux .

➤ Comment avez-vous entendu parler du CNAC-Bejaia ?

Tableau n°28 : Comment avez-vous entendu parler du CNAC-Bejaia ?

	Nb	% obs.
Entourage (famille, amis , voisins,...)	12	54,5%
Sites internet	3	13,6%
Amis entrepreneurs ayant déjà bénéficiés du financement CNAC	3	13,6%
Télévision	4	18,2%
Total	22	100,0%

Source : Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Avril-Mai Bejaia, 2019.

Le fait d'avoir dans la famille des modèles entrepreneurs est considéré comme un facteur influençant positivement les intentions entrepreneuriales. Ainsi, des individus dont les parents ou les proches comme (les amis, voisin...) ont déjà possédé une entreprise seraient plus prédisposés à créer des entreprises.

Chapitre 04 : Évaluation du dispositif CNAC : cas de wilaya du Bejaia

Les résultats de notre enquête présentés dans le tableau ci-dessus montrent que (54,5%) des entrepreneurs enquêtés entendent parler de l'organisme CNAC à partir de leurs entourage (famille, amis, voisin...), par contre les moyens de communication (la télévision...) sont faible avec un taux de (18,2%), et aussi les amis entrepreneurs ayant déjà bénéficiés du financement CNAC ont un taux moins important (13,6%).

➤ Le rôle du CNAC dans la création de l'entreprise

Tableau n° 29 : Le rôle du CNAC dans la création de l'entreprise

	Oui		Non	
	N	% cit	N	% cit
Sans CNAC	4	18,2%	18	81,8%

Source : Établi par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaia, Avril-Mai, 2019.

Plus de (81,8%) ont réalisé leurs micro entreprises grâce à l'aide de dispositif CNAC. une situation qui justifiée l'importance de l'organisme jugés comme essentiels.

➤ Conseils et formations organisés par la CNAC

Tableau n30 : Conseils et formations organisés par la CNAC

	Oui		Non	
	N	% cit	N	% cit
Conseil CNAC	15	68,2%	7	31,8%
Formation CNAC	7	31,8%	15	68,2%

Source : Établi par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaia, 2019.

Dans notre résultat dans le tableau ci-dessus on constate que 68,2% des entrepreneurs enquêtés ont bénéficié de conseil de gestion ou de d'orientation de la part du CNAC, cela veut dire que l'organisme CNAC oriente les promoteurs par un service de suivi pour les orienter en termes de gestion d'entreprise.

➤ Les inconvénients liés au financement via le CNAC-Bejaia.

Tableau n° 31: Les déférents inconvénients liés au financement via la CNAC-Bejaia.

Chapitre 04 : Évaluation du dispositif CNAC : cas de wilaya du Bejaia

	Nb	% cit.
Lenteur administrative (traitement des dossiers)	4	18,2%
Pas d'inconvénients constatés	18	81,8%
Total	22	100,0%

Source :Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaia, Avril-Mai 2019.

La plupart des promoteurs enquêtés(18) n'ont pas des difficultés liées au financement de l'organisme CNAC avec un taux de (81,8%), d'autres promoteurs enquêtés (18,2%) rencontrés des difficultés de traitement des dossiers administratifs.

➤ L'entreprise arrive-t-elle à rembourser son prêt auprès du CNAC ?

	Nb	% cit.
Oui, dans les délais et sans difficultés	11	50,0%
Oui mais en retard et avec difficultés	4	18,2%
Non	7	31,8%
Total	22	100,0%

Tableau n° 32 : Remboursement des prêts auprès du CNAC.

mboursement des prêts auprès du CNAC.

Source :Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaia, Avril-Mai 2019.

Le tableau ci-dessus montre que la moitié des promoteurs enquêtés ont réussi à rembourser leurs prêts auprès du CNAC (50%) dans les délais, mais (18,2%) des promoteurs ont aussi remboursé avec des difficultés. Et d'autres promoteurs (31,8%) n'ont pas réussi à rembourser leurs prêts parce qu'ils sont dans la phase de lancement.

➤ Conseillez-vous le financement accordé par le CNAC pour les futurs créateurs d'entreprise ?

Tableau n° 33: Conseil des futurs créateurs pour accorder le financement du CNAC.

	Nb	% cit.
Oui	22	100,0%
Non	0	0,0%
Total	22	100,0%

Source :Etabli par nos soins sur la base des données relatives à l'enquête de terrain, Bejaia, Avril-Mai 2019.

Chapitre 04 : Évaluation du dispositif CNAC : cas de wilaya du Bejaia

La totalité des promoteurs enquêtes (22) leurs réponses sont satisfaites par le financement accordé du l'organisme CNAC (100%) cela renvoie au avantages bénéficier par le CNAC.

8-Les limites de l'enquête :

Nous avons été confrontées à certaines barrières qui ont freiné notre investigation sur le terrain. Nous citons les plus importantes :

- * La non-disponibilité de quelques entrepreneurs à répondre au questionnaire.
- *La difficulté et la complexité de localisation de certaines entreprises sur le terrain. En effet, soit qu'on ne trouve pas l'adresse parce qu'elle est mal renseignée (dans la liste remise par la CNAC-Bejaia), soit que l'entrepreneur a changé d'adresse sans informer les structures du CNAC, ou bien que l'entrepreneur a carrément cessé son activité.
- *Les entreprises qui rencontrent des difficultés sont moins enclines à répondre à notre enquête. Ceci pourrait être dû à la peur d'être jugées sur un échec.

Conclusion

Le dernier chapitre de notre travail, qui consistait à une vérification et une validation empirique des propositions exploitées, nous amène à conclure que le dynamique de secteur privées, est due par le dispositif CNAC de Bejaia qui proviennent essentiellement de l'apport personnel, apport CNAC et l'apport bancaire.

À travers notre enquête, nous n'avons constaté que la plupart des entrepreneurs investis dans des secteurs offrant des taux de rentabilité élevé. Les entreprises enquêtées se caractérisent globalement par leur petite taille (TPE ou micro entreprise) grâce au dispositif CNAC de Bejaia, elles sont nouvellement créées et le nombre le plus élevé était entre l'année 2016 et 2018.

La majorité des entrepreneurs enquête déclarent être satisfaits de leurs situations actuelles. Ils ont comme objectifs principaux : l'augmentation de chiffre d'affaire, l'augmentation de la satisfaction des clients, l'augmentation du volume de l'emploi, l'augmentation de leurs parts de marché et l'augmentation des bénéfices.

Chapitre 04 : Évaluation du dispositif CNAC : cas de wilaya du Bejaia

À participation de ces dispositifs d'aide dans l'avènement de la conscience entrepreneuriale est justifiée par avantages qu'ils confèrent. Des avantages financiers, fiscaux, bonification de taux d'intérêt.

Conclusion générale

Conclusion générale

Conclusion générale

L'objet de ce mémoire est d'avoir un aperçu sur le rôle du dispositif CNAC-Bejaia dans le développement de l'économie dans la wilaya de Bejaia. Pour y parvenir, nous l'avons scindé en deux parties. La partie théorique nous a servi d'assise pour comprendre le phénomène d'entreprenariat et l'entrepreneur. La partie pratique est traduite par un stage pratique effectué au sein de la CNAC-Bejaia ainsi qu'une enquête de terrain que nous avons menée auprès d'un échantillon composé de 22 PME privées créées dans le cadre du CNAC-Bejaia.

L'organisme CNAC-Bejaia suit une démarche de financement uniforme et applicable à tout type d'entreprise et quel que soit le secteur d'activité. En effet, l'enquête de terrain nous a permis de constater que le profil des entrepreneurs est varié (niveau d'instruction secondaire, moyen, universitaires, issu de la formation professionnelle). Également, les secteurs d'activités sont diverses : le secteur relevant de la profession libérale, le secteur des services, l'agriculture, l'artisanat et l'agroalimentaire. Cette procédure est composée de huit étapes principales, allant du traitement de dossier visant la concordance aux exigences de financement via l'organisme CNAC jusqu'à la mise en œuvre et l'exploitation de l'activité. Ceci nous permet de valider notre première hypothèse formulée comme suit : *La CNAC-Bejaia adopterait une démarche formalisée pour l'octroi du financement de création d'entreprise.*

Le traitement des données collectées lors de l'enquête de terrain que nous avons menée auprès d'un échantillon composé de 22 PME privées créées entre 2009 et 2019 dans le cadre du CNAC-Bejaia, nous a permis de constater que parmi les raisons qui ont poussé les entrepreneurs à créer leur entreprise sont la quête d'être indépendant, la création de leurs propres emplois, la réalisation d'un rêve. Ceci nous a permis de déduire que l'organisme CNAC-Bejaia est une solution pour concrétiser ses ambitions de devenir indépendant ou une opportunité de créer son propre emploi. Mais aussi, 59,1% de ces entrepreneurs sont motivés par les avantages offerts par l'organisme CNAC, à l'exemple du financement triangulaire (Apport personnel 1%, Crédit CNAC 29%, Crédit bancaire 70%) et des avantages fiscaux. Également, 81,8% des créateurs des PME enquêtées affirment que sans l'aide du CNAC, leur entreprise n'aurait pas été créée. Vu ces constatations, nous confirmons notre deuxième hypothèse formulée comme suit : *La CNAC-Bejaia serait une solution pour faire face à la fragilité financière des entreprises de la wilaya de Bejaia.*

Conclusion générale

Tout au long de notre travail, nous avons essayé de répondre à la question de départ qui est formulée comme suit : « quel est le rôle joué par la CNAC dans la dynamique entrepreneuriale dans la wilaya de Bejaia ? ». Suite à notre stage pratique effectué au sein de la CNAC-Bejaia, nous avons constaté que cet organisme joue un rôle majeur dans la création de l'entreprise. Cet organisme cible les entrepreneurs dont la tranche d'âge varie de 30 à 55 ans. Ainsi, il complète la mission des autres organismes d'aide à la création d'entreprise, à l'exemple de l'ANSEJ qui vise les promoteurs âgés de moins de 30 ans. D'après les données statistiques de la CNAC-Bejaia, le nombre d'entreprises créées est de 3342 entreprises ayant généré 6687 postes d'emplois.

Ces constatations nous permettent de répondre à la question de départ qui est formulée comme suit : « *quel est le rôle joué par la CNAC dans la dynamique entrepreneuriale dans la wilaya de Bejaia ?* », à savoir que l'organisme CNAC-Bejaia a réussi à se créer une place entre les autres dispositifs. Nous pouvons affirmer que la CNAC-Bejaia joue le rôle de bailleur de fonds, d'accompagnateur des entrepreneurs lors de la création de leur entreprise et d'organisme de conseils et d'orientation.

Nous concluons en mettant l'accent sur le fait que 69,4 % des entrepreneurs enquêtés ont entendu parler du CNAC-Bejaia par l'intermédiaire des proches et d'amis. À cet effet, nous encourageons vivement la CNAC-Bejaia à faire plus de publicité pour se faire connaître auprès de sa probable clientèle.

Bibliographie

Bibliographie

❖ Ouvrages

1. BARTHELMY et PH. COURREGES, « Gestion des risques : Méthode D'optimisation Globale », 2eme édition 2000, 2004.
2. Bertrand Bellon, L'innovation créatrice, Economica, 2002.
3. DRUCKER. P : « Les entrepreneurs », Edition Hachette, Paris, 1985.
4. GHARBI S, « LES PME/PMI EN ALGERIE : Etat des lieux », Université du littoral, 2011.
5. FAYOLLE.A, « Le métier de créateur », éd d'organisation, 2003.
6. Fayolle A, « Entrepreneuriat : Apprendre à entreprendre », DOUND, paris, 2004.
7. FAYOLLE. A, « Introduction à l'entrepreneuriat », Paris : DUNOD, 2005.
8. JULIEN.PA et MARCHESNAY.M : « l'entrepreneuriat », ED Economica, Paris, 1996.
9. JULIEN.P.A, « Les PME ; Bilan perspectives », Edition Economica, Paris, 1997.
10. JULIEN PA. Et Josée St-Pierre (2015), « Dynamiser le développement Régional par L'entrepreneuriat », Presse du l'université du Québec Canada.
11. Schumpeter (1926), cité par Marie-Claude ESPOSITO et Christine ZUMELLO, 2003.
12. TRANIE.J-P, « Les chemins de la réussite », éd Robert Laffont, Paris 1987.
13. Verstraet T, « histoire d'entreprendre : les réalités de l'entrepreneuriat », édition EMS, 2000.
14. VERSTRAETE. T : « Proposition d'un cadre théorique pour la recherche en entrepreneuriat : $PhE=f((C*P*S) c(E*Q))$; les éditions de l'ADREG, 2003.
15. ZGHAL.Riadh, « l'entrepreneuriat : Théories, acteurs, pratiques ».ED. Sanabil Med SA, 2007.

❖ Textes législatifs et réglementaires

1. Recueil des textes législatifs et réglementaires « Dispositif de CNAC », et guide de la création de la micro entreprise et information rapportées au niveau de CNAC.
2. Journal officiel n° 03. Décret exécutif n° 04-01 du 3 janvier 2004 complétant le décret exécutif n° 94-188 du 6 juillet 1994
3. Journal officiel n°34/1994.Décret législatif n° 94-11 du 26 Mai 1994
4. Journal officiel n° 47 du 22 août 2001.
5. Journal officiel n° 55 du 20 septembre 2001.
6. Journal officiel n°84. Décret présidentiel n° 03-514 du 30 décembre 2003.
7. La loi N° 01-18 du 12/12/2001.
8. Loi n°01 -18 du 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyen entreprise (PME).

❖ **Mémoire et thèses**

1. BRUYAT CHRISTIAN. « Création d'entreprise : contributions épistémologiques et modélisation ». Thèse pour le doctorat en sciences de gestion, Université Pierre Mendés France (Grenoble 2), France, 1993.Site internet : <http://asso.nordnet.fr/adreg/These-C-Bruyat.pdf>.
2. Cités dans la thèse doctorat NADIA RAJHI « conceptualisation de l'esprit entrepreneurial et identification des facteurs de son développement dans l'enseignement supérieur tunisien ».

❖ **Articles de revues et communication**

1. BERREZIGA A et MEZIANE A : « la culture entrepreneuriale chez les entrepreneurs algériennes », colloque national sur les stratégies d'organisation et d'accompagnement de PME en Algérie ».
2. BLANCHFLOWER.D.G et OSWALD.A.J, « What makes an Entrepreneurship ? », Journal of Labor Economics, 16/1, 1998.

3. BOUABDELLAH.KH et ZOUACHE.A, « Entrepreneuriat et développement économique », Les cahiers du Cread, n°73, Alger, 2005.
4. BELLAL.M : « l'Economie solidaire : Enjeux et perspectives », communication sur la micro entreprise : le processus de mise en œuvre du dispositif et de développement du concept, Alger, 2002.).
5. Cantillon (1755), cité dans TOUTAIN O., « Entrepreneuriat, territoire et développement économique : une question de configuration ou de dosage ? », cahier de recherche « l'art d'entreprendre » N°2/10 EM Lyon, 2010.
6. CHERIF CHAKIB E. Programme d'ajustement structurel et résultats socio-économiques en Algérie. Revue sciences humaines. N°18. Décembre 2002.
7. DONKERLS.R, « *New entrepreneurship ; lessons from the past* », perspectives for the futur, Edition Entrepreneurship et régionale Développement, volume n°1, 1989.
7. Evaluation des capacités de promotion des investissements de l'Agence National de Développement de l'investissement, (2005), Rapport de la conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement Genève.
8. FILION, L-J : « Le champs de l'entrepreneuriat : histoire, évolutions, tendances », cahier de recherche n°97.01, HEC Montréal, 1997.
9. GASSE.Y, « L'influence des milieu dans la création de l'entreprise », centre d'entrepreneuriat et de PME. Québec, université Laval, 2003.
10. MELBOUCI. L : « L'internationalisation des PME et ses conséquences sur les stratégies entrepreneuriales : de l'économie de marché : quelle stratégie pour l'entrepreneur algérien face à la concurrence mondiale ? », Communication présentée au 8^{ème} Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME (CIFEPME), Haute Ecole de Gestion (HEG) Fribourg, Suisse, 2006.
11. OCDE « **promouvoir l'entrepreneuriat et les pme innovantes dans une économie mondiale** : vers une mondialisation plus responsable et mieux partagée », 2^{ème} Conférence des Ministres en charge des PME Istanbul (Turquie), 2004.

12. KERZNER(1973) in M. Dejardin, « l'entrepreneuriat, le territoire et les conditions de leurs dynamiques cumulatives », Colloque « convergence et disparités régionales au sein de l'espace européen », Bruxelles, 2004.

13. WITTERWULGHE.ROBERT (1998), po, Cite, p47 (In Fillion, le champ de l'entrepreneuriat historique, évaluation et tendances, revue internationale le PME, vol, 10, N°10 ,1997.

❖ **Rapport et documents divers**

1. ANEM : Agence Nationale de l'Emploi.

2. Actes des Assises Nationales de la PME, Rapport de Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise et de l'Artisanat, 2004.

3. Guide investir en Algérie, (2009), Rapport du ministre de la petit et moyen entreprise et de l'artisanat.

4. Bulletin d'information statistique de la PME. Données du premier semestre 2016. Ministère de l'industrie et des mines. N°29. Novembre 2016.

5. Bulletin d'information statistique de la PME. Données du premier semestre 2018. Ministère de l'industrie et des mines. N°31. Novembre 2017.

6. Bulletin d'information statistique de la PME. Données du premier semestre 2018. Ministère de l'industrie et des mines. N°33. Novembre 2018.

7. FAYOLLE. ALAIN, « du champ de l'entrepreneuriat à l'étude du processus entrepreneurial : quelques idées et pistes de recherche ». 6 Congrès international francophone sur la PME- octobre 2002- HEC- Montréal, p02, [in Boutiller Et Uzunidis, 1999].

Sites Web

<http://www.anem.dz/fr/>

www.cnac.org.dz

<https://www.cnac.dz/ressources/downloads/dl9411.pdf>.

https://www.cnac.dz/site_cnac_new/Web%20Pages/Fr/FR_PresentationCNAC.aspx

http://www.elmouwatin.dz/IMG/pdf/decret_04-01.pdf.

https://www.joradp.dz/JO2000/2003/084/F_Pag.htm.

<http://www.granddictionnaire.com/>.

Liste des Tableaux

Et

Liste des Figures

La liste des tableaux

Tableau n°1 : Caractéristique le plus souvent attribuée aux entrepreneurs par les spécialistes	14
Tableau n°2 : Les trois types de PME.....	22
Tableau n°3 : Evolution de nombre de PME et de l'artisanat en Algérie à la fin des 1 ères semestre des années (2016-2018).....	25
Tableau n° 4 : Typologies des PME.....	27
Tableau n° 5 : Mouvement des PME privée par tranches d'effectifs.....	27
Tableau n° 6 : classement des douze premières	28
Tableau n° 7 : Le montant d'investissement inférieur ou égal à 5 millions DA.....	47
Tableau n° 8 : Le montant d'investissement supérieur à 5 millions et inférieur à 10 millions DA.....	47
Tableau n° 9 : Le montant d'investissement est jusqu'à 10.000.000.00DA.....	47
Tableau n° 10 : Répartition sectorielle des entreprises financé par la CNAC pour l'année 2018.....	51
Tableau n° 11 : Répartition des projets finances par niveau d'instruction de l'année 2014 à 2018.....	52
Tableau n° 12 : Répartition des entreprises financées par la CNAC par commune pour l'année 2018.....	53
Tableau n° 13 : La taille de l'échantillon de notre enquête	57
Tableau n° 14 : La répartition des entrepreneurs enquêtés selon l'année début d'activité.....	60
Tableau n° 15 : La répartition juridique de l'entreprise enquêtée.....	60
Tableau n° 16 : La répartition des entreprises selon la taille.....	61
Tableau n° 17 : Répartition des entreprises enquêtées selon le secteur d'activité.....	61
Tableau n° 18 : L'âge des entrepreneurs enquêtés.....	62
Tableau n° 19 : La répartition des entreprises selon le genre des entrepreneurs.....	63
Tableau n° 20 : La répartition des entrepreneurs selon leur niveau d'instruction.....	64
Tableau n° 21 : La situation professionnelle avant la création d'entreprise.....	64
Tableau n° 22 : Les motivations pour la création d'entreprises.....	65
Tableau n° 23 : Les facteurs facilitant la création d'entreprises.....	66
Tableau n° 24 : Les obstacles liés à la création d'entreprises.....	66
Tableau n° 25 : Structure de financement des entreprises enquêtées.....	67
Tableau n° 26 : Situation actuelle des entrepreneurs enquêtée.....	67
Tableau n° 27 : Les causes par les quelles les entrepreneurs enquêtées choisi la CNAC.....	68
Tableau n° 28 : Comment avez-vous entendu parler du CNAC- Bejaia ?.....	68
Tableau n° 29 : Le rôle du CNAC dans la création de l'entreprise.....	69
Tableau n° 30 : Conseil formations organisés par la CNAC.....	69
Tableau n° 31 : Les différents inconvénients liés au financement via la CNAC Bejaia.....	69
Tableau n° 32 : Les différents inconvénients liés au financement via la CNAC Bejaia.....	70
Tableau n° 33 : Conseil les futurs créateurs pour accorder au financement du CNAC.....	70

La liste des schémas

Schéma n° 1 : La démarche de financement via l'organisme CNAC.....	45
--	----

La liste des figures

Figure n° 1 : L'évolution des entreprises créées par le CNAC de 2005 à 2018.....	50
Figure n° 2 : La répartition sectorielle des entreprises créées par le CNAC pour l'année 2018.....	51
Figure n° 3 : La répartition des projets financiers par niveau d'instruction de 2016 à 2018.....	52
Figure n° 4 : La taille de l'échantillon de l'enquête.....	58
Figure n° 5 : La répartition des entreprises selon le genre des entrepreneurs.....	63

Annexes

UNIVERSITE A-MIRA DE BEJAIA
FACULTE SCIENCE ECONOMIQUES, COMERCIALES ET DES
SCIENCES DE GESTION

MASTER : ENTREPRENEURIAT

THEME

**LE rôle de la CNAC-Bejaia dans la création d'entreprises dans la wilaya de
Bejaia :**

Cas de CNAC-Bejaia.

Cher répondant :

La présente enquête fait partie de l'élaboration d'un mémoire de master en sciences de gestion, option entrepreneuriat, à la faculté des sciences économiques, des sciences de gestion et des sciences commerciales de l'université de Bejaia.

Nous vous demandons de bien vouloir répondre en toute objectivité aux questions du présent questionnaire. Nous vous assurons que les informations que vous allez nous fournir ne seront utilisées que pour des fins scientifiques.

Merci d'avance pour votre contribution

Avril-Mai 2019

QUESTIONNAIRE

Informations générales sur le créateur de l'entreprise

1) Age :

2) Sexe : Homme Femme

3) Niveau d'instruction :

Primaire moyen secondaire universitaire formation professionnelle

4) La situation professionnelle avant la création de l'entreprise

Chef d'une autre entreprise Employé (e)

Étudiant (e) Stagiaire Chômeur

5) Les motivations de création de l'entreprise

a. Créer son propre emploi vu le chômage

b. Vivre de sa passion

c. Être indépendant

d. Bénéficiaire des avantages du CNAC

e. Autre (veuillez préciser)

6) Les facteurs facilitant la création d'entreprise

a. Diplôme (s) acquis

b. Issu « e » d'une famille entrepreneuriat

c. Aides et conseils de personnes qui ont déjà créé leur entreprise

d. Idée originale

e. Opportunités présentent dans l'environnement

f. Expérience antérieure dans le domaine

g. Autre (veuillez préciser)

7) Les obstacles rencontrés lors de la création de l'entreprise :

a. Contraintes administratives

b. Manque de personnel qualifié et motivé

c. Le manque d'esprit d'entreprise

d. Les difficultés liées au financement

e. Charges salariales

f. Impôts

g. Autre (veuillez préciser)

Informations générales sur l'entreprise

- 8) Localisation : (Exemples : Zone d'activité Bejaia)
- 9) Année début d'activité :
- 10) Statut juridique : (Exemples : EURL, SARL,...)
- 11) Effectif : salariés
- 12) Secteur d'activité : (Exemple : service,)

Informations générales sur le financement reçu du CNAC-Bejaia

13) Structure de financement

- a. Apport personnel : %
- b. Crédit CNAC : %
- c. Crédit bancaire : %

14) Situation actuelle de l'entreprise :

- a. Phase de lancement
- b. Phase de développement
- c. Phase de maturité
- d. Phase de déclin

15) Pourquoi avez-vous fait appel au financement de l'organisme CNAC au lieu d'un autre organisme de financement (à l'exemple de l'ANSEJ et de l'ANDI)?

.....
.....
.....

16) Comment avez-vous entendu parler du CNAC-Bejaia?

.....
.....
.....

17) Quels sont les avantages dont vous avez bénéficié du financement du CNAC-Bejaia?

.....
.....
.....
.....

18) Sans l'aide du CNAC, auriez-vous créé votre entreprise tout seul ? Oui Non

19) Avez-vous bénéficié de conseils de gestion et/ou d'orientation de la part du CNAC?

Oui Non

20) Avez-vous bénéficié de formations programmées par le CNAC? Oui Non

21) Selon vous, quels seraient les inconvénients liés au financement via le CNAC-Bejaia?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

22) L'entreprise arrive-t-elle à rembourser son prêt auprès du CNAC?

a. Oui, dans les délais et sans difficultés

b. Oui mais en retard et avec difficultés

c. Non

23) Si la réponse à la question **22)** est "Non", quelles en sont les principales raisons ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

24) Conseillez-vous le financement accordé par le CNAC pour les futurs créateurs d'entreprises? Oui Non

Merci pour votre participation

Questionnaire

Présentation du CNAC

- 1) Pouvons-nous avoir un aperçu sur l'historique du CNAC-Bejaia (date de création, les décrets réglementaires, évolution au niveau national et au niveau de la wilaya de Bejaia,)
- 2) Pouvons-nous accéder à une présentation du CNAC-Bejaia (localisation ou siège social, effectif, filiales ou annexes, mission et objectif, services offerts ...)
- 3) Pouvons-nous accéder à l'organigramme du CNAC-Bejaia (en précisant le profil du personnel (diplôme détenu), le poste occupé, l'âge, le sexe, l'expérience professionnelle,)
- 4) Pouvons-nous accéder aux statistiques du CNAC-Bejaia:
 - Nombre d'entreprises financées par année depuis la création du CNAC-Béjaia
 - Nombre d'emploi correspondant
 - Leur taille
 - Le niveau d'instruction du créateur de l'entreprise
 - Le sexe du créateur
 - Leur localisation
 - Leur date de création
 - Leur secteur d'activité
 - Taux de recouvrement du financement accordé

Financement des entreprises

- 5) Quelle est la démarche de financement via l'organisme CNAC-Bejaia ? (Les étapes détaillées du processus de financement octroyé par le CNAC : constitution du dossier administratif, les étapes de l'élaboration du projet y compris le volet économique, humain, juridique, technique, financier, ...)
- 6) Le démarche est-elle la même pour tout type d'entreprise ?
- 7) Quels sont avantages fiscaux du dispositif CNAC-Bejaia?
- 8) Comment se fait l'évaluation des risques liés aux activités du CNAC-Bejaia ?
- 9) Comment le CNAC se protège-t-il des risques liés à l'opération de financement ?
- 10) Y a-t-il un contrat qui relie le CNAC-Bejaia aux entreprises financées ? si oui, pouvons-nous avoir un exemplaire ?
- 11) Les entreprises sont-elles les seules à être financées par le CNAC-Bejaia ? Si non, quels sont les autres entités qui y sont financées ?
- 12) Le CNAC-Bejaia finance-t-il uniquement les entreprises dans la wilaya de Bejaia? Si la réponse est "non", quelles sont les autres régions dans laquelle le CNAC-Bejaia intervient-il?

Recouvrement du financement

- 13) Quelle est la démarche adoptée par le CNAC-Bejaia pour recouvrer le financement accordé ?
- 14) Quelle est la démarche entreprise par le CNAC-Bejaia en cas de non-recouvrement du financement ?

Les outils du CNAC

- 15) Comment est-ce que le CNAC-Bejaia fait-il de la publicité ?
- 16) Comment procède le CNAC-Bejaia se fait-il connaître auprès des entreprises ?
- 17) Le CNAC-Bejaia fait-il une étude de marché en ce qui concerne les besoins en termes de financement ?
- 18) Le CNAC-Bejaia participe-t-il aux colloques et séminaires organisés par l'université ?
- 19) Participe-t-il aux foires nationales et internationales des entreprises ?
- 20) Le CNAC-Bejaia a-t-il un site web ? Si Oui, quelle est la finalité de ce site ? Est-il mis à jour régulièrement ? Les entreprises consultent-elles ce site ? Les entreprises contactent-elles le CNAC-Bejaia via ce site ?
- 21) Le CNAC-Bejaia dispose-t-il d'un service ou d'une unité qui se charge des doléances et réclamations des entreprises ? Si oui, quel est le profil des personnes qui interviennent dans ce service ? Quelles sont les missions principales de ce service ? Les doléances et réclamations sont-elles prises en charge en totalité et immédiatement ? À titre estimatif, combien de réclamations et doléances émises par les entreprises reçoit-on par année ?
- 22) Le CNAC-Bejaia a-t-il une cellule d'accompagnement des entreprises où se charge-t-il uniquement du volet financier ? Si oui, quel est le profil des personnes qui interviennent dans ce service ? Quelles sont les missions principales de ce service ?
- 23) Arrive-t-il au CNAC-Bejaia d'accompagner ou de coacher les entrepreneurs dans la phase de création et/ou d'exploitation de leur entreprise ? Si oui, pouvez-vous nous donner des exemples ?
- 24) Quels sont les principaux acteurs avec lesquels travaille le CNAC-Bejaia et qui interviennent dans le processus de financement des entreprises ? (banque, sous-traitant, douane, ...)
- 25) Le CNAC-Bejaia rédige-t-il des rapports d'activité, des revues, des bulletins ? Si Oui, à qui sont-ils adressés ? Quels l'objectifs de ces bulletins, rapports, ... ? Les entreprises ont-elles accès à ces bulletins, rapports,... ? Pouvons-nous avoir un exemplaire ?

Perspectives

- 26) Le CNAC-Bejaia s'est-il engagé (ou envisage-t-il de le faire) dans des partenariats (université,)? Si la réponse est "oui", pouvons-nous avoir plus de détail.
- 27) Quels sont les obstacles rencontrés par le CNAC-Bejaia et quelles sont les solutions proposées et/ou envisagées pour pallier à ces obstacles (s'il y en a)?
- 28) Quels sont les projets futurs du CNAC-Bejaia?

Répartition des entreprises créées par le CNAC-Bejaia suivant les secteurs d'activité de 2005 à 2018

SECTEUR	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
AGRICULTURE	1	11	11	13	6	3	13	33	45	40	54	27	22	17
PECHE	0	2	0	1	0	0	0	0	2	9	3	2	3	1
ARTISANAT	2	3	6	0	1	3	4	12	76	154	162	133	30	13
SERVICE	7	12	15	20	32	32	58	162	153	103	83	82	34	40
BTPH	5	21	9	17	12	17	33	78	81	84	48	26	5	8
INDUSTRIE	10	5	8	10	15	15	26	65	71	50	31	35	7	4
TRANSPORT	7	7	1	0	21	89	149	392	108	17	6	3	0	0
TOTAL ANNUEL	32	61	50	61	87	159	283	742	536	457	387	308	101	83

Source : CNAC-Bejaia 2019.

REPARTITION DES ENTREPRISES FINANCEES PAR LA CNAC PAR COMMUNE DE 2005 A 2018

COMMUNE	NBRE ENTREPRISES	EMPLOIS
ADEKAR	44	91
AIT RIZINE	39	77
AIT SMAIL	27	54
AKBOU	240	488
AKFADOU	20	38
AMALOU	33	67
AMIZOUR	146	301
AOKAS	48	95
BARBACHA	55	102
BEJAIA	802	1738
BENI DJELLIL	48	95

BENI KSILA	20	37
BENI MAOUCH	33	64
BENI MELIKECHE	23	45
BOUDJELLIL	48	88
BOUHAMZA	32	59
BOUKHELIFA	34	68
CHELATA	23	46
CHEMINI	36	72
DARGUINA	21	42
DRAA KAID	34	63
EL KSEUR	182	397
FERRAOUN	57	113
IFELAIN ILMATHEN	35	57
IGHIL ALI	28	49
IGHRAM	51	83
KENDIRA	27	67
KHERRATA	41	88
LEFLAYE	11	20
M'CISNA	22	44
MELBOU	39	94
OUED GHIR	101	198
OUZALLAGUEN	64	138
SEDDOUK	78	157
SEMAOUN	78	146
SIDI AICH	72	132
SIDI AYAD	20	40
SOUK EL THENINE	60	107
SOUK OUFELLA	25	40
TALA HAMZA	47	93
TAMOKRA	8	16
TAMRIDJET	23	47
TAOURIRT IGHIL	18	31
TASKRIOUT	28	48
TAZMALT	158	272
THINABDHER	15	26

TIBANE	8	10
TICHI	60	110
TIFRA	30	53
TIMEZRIT	111	197
TIZI N'BERBER	12	23
TOUDJA	32	61
TOTAL	3347	6687

Source : CNAC Bejaia, 2019.

Table des matières

Remerciements	
Dédicace	
Liste des abréviations	
Sommaire	
Introduction générale	1
Chapitre 1 : Concepts relatifs à l'entrepreneuriat	3
Introduction	3
Section 1 : les approches et les motivations de l'entrepreneuriat	3
1 Les différentes approches de l'entrepreneuriat.....	3
1.1-L'approche fonctionnelle des économistes.....	4
1.2-L'approche centrée sur les individus.....	5
1.3-L'approche basée sur les processus.....	5
2-Les motivations influences de la décision à création d'entreprise.....	7
2.1-Les motivations psychologiques.....	7
2.1.1-Besoin d'indépendance.....	7
2.1.2-Besoin d'accomplissement.....	7
2.2-Les motivations sociologiques.....	7
2.2.1-Le milieu familial.....	8
2.2.2-L'éducation et l'expérience antérieure.....	8
2.2.3-Le territoire.....	8
2.3-Les motivations économiques.....	8
2.3.1-Les ressources humaines.....	8
2.3.2-Ressources financières.....	8
2.3.3-Accessibilité au marché.....	8
2.4-Les motivations politiques.....	9
Section 2 :L'entrepreneur, l'esprit de l'entreprise et la création de l'entreprise...	9
1-L'entrepreneuriat.....	9
1.1-Définition.....	9
1.2-Les formes de l'entrepreneuriat.....	10
1.3-Le conception de l'entrepreneuriat selon les paradigmes.....	11
2-L'entrepreneur.....	12
2.1-Définition de l'entrepreneur.....	12
2.2-Les caractéristiques de l'entrepreneur.....	13
2.2.1-Les traits caractère.....	13
2.2.2-L'entrepreneur est un opportuniste.....	13
2.2.3-L'entrepreneur est un organisateur.....	13
2.2.4-L'entrepreneur est un joueur.....	14
2.2.5-L'entrepreneur est motivé.....	14
2.3-Les typologies de l'entrepreneur.....	14
2.4-Le but économique de l'entrepreneur.....	15
3-L'esprit de l'entreprise.....	16
3.1-La définition du risque.....	16
3.2-Les types de risques.....	17
3.3-Innovation moteur de l'esprit d'entreprise.....	17
3.3.1-Définition du l'innovation.....	17
3.3.2-Innovation moteur de l'esprit d'entreprise.....	18
4-Le processus de création d'entreprise.....	19
Conclusion	20
Chapitre 2 : La dynamique entrepreneuriale et la création des entreprises en Algérie	21

Introduction.....	21
Section 1 : Les PME en Algérie.....	21
1-La définition de la PME.....	21
2-Genèse et développement de la PME Algérienne.....	23
2.1-La période 1962-1982.....	23
2.2-La période 1982-1988.....	23
2.3-A partir de 1988.....	24
3-Les principales caractéristiques des PME en Algérie.....	24
4-L'évolution de nombre des PME en Algérie.....	25
4.1-L'évolution de nombre de PME en Algérie à la fin des années 2016 à 2018.....	25
4.2-Les répartitions des PME en Algérie par taille à la fin des années 2016 à 2018.....	27
4.3-Mouvement des PME privées par tranches d'effectifs de l'année 2018.....	27
4.4-Classement des douze premiers Wilaya par nombre des PME.....	28
Section 2 : Les dispositifs et les structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat en Algérie.....	29
1-Les organes de promotion et d'accompagnement à la création d'entreprise.....	29
1.1-Le fond d'appui aux investissements (FAI).....	29
1.2-Le conseil national de l'investissement (CNI).....	30
2-Les structures d'aide à la création d'entreprise (activités économiques).....	31
2.1-L'ANDI et le guichet unique décentralisé.....	31
2.2-Agence Nationale pour le Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ).....	32
2.2.1-Caractéristiques de l'ANSEJ.....	32
2.2.2-La mission de l'ANSEJ.....	33
2.3-L'agence nationale de la gestion des micro-crédits (ANGEM).....	33
Conclusion	34
Chapitre 3 : Fonctionnement du dispositif CNAC.....	35
Introduction.....	35
Section 1 : La présentation de l'organisme CNAC-Bejaia.....	35
1-Présentation du dispositif CNAC.....	35
2-Les missions et objectifs du CNAC.....	35
2.1-Assurance chômage.....	35
2.2-Dispositif de soutien à la création et à l'extension d'activités par les chômeurs promoteurs âgés de 30 à 55 ans.....	36
2.3-Mesures d'encouragement d'aide à l'emploi.....	39
3-Le profil des promoteurs exigé par le CNAC.....	40
4-Aides financières et avantages fiscaux du dispositif CNAC.....	41
4.1-Phase de réalisation.....	41
4.2-Avantages fiscaux de la phase de l'exploitation.....	42
Section 2 : Les démarches du financement via l'organisme CNAC.....	43
1-La démarche et étapes de financement de l'organisme CNAC.....	43
2-Les formes de financement de la CNAC.....	46
2.1-Un financement triangulaire.....	47
2.2-L'autofinancement.....	47
Conclusion.....	48
Chapitre 04 : Évaluation du dispositif CNAC-Bejaia.....	49
Introduction.....	49
Section 1 : Contribution CNAC-Bejaia en matière de création d'entreprise.....	49
1-Bilan de l'activité CNAC-Bejaia en matière d'encouragement de l'entrepreneuriat...	49
2-Etude statistique du dispositif CNAC.....	50

3-Démarche adoptée par la CNAC-Bejaia pour le recouvrement du financement accordé.....	54
4-Les outils dont dispose la CNAC-Bejaia pour se faire connaitre sur le marché.....	54
5-Gestion des réclamations-clients.....	55
6-Les partenaires de la CNAC-Bejaia.....	55
7-Projets d'avenir et perspectives.....	55
Section 2 : Méthodologie de l'enquête et analyse des résultats.....	56
1-Présentation de l'enquête.....	56
2-La démarche de l'enquête.....	56
3-Le choix de l'échantillon d'étude.....	57
4-La conception du questionnaire.....	58
5-Le déroulement de l'enquête.....	58
6-Traitement des questionnaires.....	59
7-Résultat de l'enquête.....	58
7.1-Description des entreprises questionnées.....	61
7.2-Profils de créateurs d'entreprise.....	64
7.3-Motivations et facteurs et les obstacles de créateurs d'entreprise.....	65
7.4-Le rôle du CNAC dans la création des entreprises échantillonnées.....	67
8. Les limites de l'enquête.....	69
Conclusion.....	70
Conclusion générale.....	72
Bibliographie.....	
Annexe.....	
Liste des tableaux.....	
Liste des figures et schémas.....	

Résumé

Notre travail a pour but d'apprécier le rôle joué par la CNAC-Bejaia dans la dynamique entrepreneuriale dans la Wilaya de Bejaia, et pour comprendre notre thème nous avons procédé à une revue de littérature et présenté un ensemble de concepts liés à l'entrepreneuriat.

Afin de mieux répondre à notre objet de recherche, nous avons fait un stage pratique au sein du dispositif CNAC Bejaia pour comprendre son fonctionnement. En parallèle, nous avons réalisé une enquête de terrain au cours de laquelle nous avons récupéré 22 questionnaires exploitables. Cette démarche a eu pour objectif de comprendre la position des PME de la wilaya de Bejaia vis-à-vis du dispositif CNAC qui a financé leur création.

De l'analyse des résultats, nous concluons que la plupart des entrepreneurs choisissent l'organisme CNAC Bejaia pour de multiples raisons à l'exemple de l'âge, des avantages bénéficiés, de la formation organisée au profit des promoteurs, du financement, ...

Mot clés : Entrepreneuriat, Entrepreneur, CNAC, création d'entreprise, PME, Bejaia

Abstract

Our work aims to appreciate the role played by the CNAC-Bejaia in the entrepreneurial dynamic in the Wilaya of Bejaia, and to understand our theme we conducted a literature review and presented a set of concepts related to entrepreneurship. .

In order to better meet our research purpose, we did a practical internship within the CNAC Bejaia system to understand how it works. In parallel, we conducted a field survey during which we retrieved 22 usable questionnaires. This approach aimed to understand the position of SMEs in the Bejaia wilaya vis-à-vis the CNAC mechanism that financed their creation.

From the analysis of the results, we conclude that most entrepreneurs choose CNAC Bejaia for many reasons such as age, benefits, organized training for promoters, financing...

Keyword (s): Entrepreneurship, Entrepreneur, CNAC, business creation, SMEs, Bejaia